LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5188 - MERCREDI 3 JUIN 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



CERTAINS POURRAIENT ÊTRE DES «AGENTS» DE DAECH

Les trabendistes vers Istanbul sous contrôle

Lire en page 4

Premier test pour le ministre de l'Energie, Salah Khebri, à Vienne

L'OPEP DES RICHES ET DES «PETITS»



Première mission impossible pour le tout nouveau ministre de l'Energie. Comment faire pour pencher la balance vers un durcissement des quotas et la baisse substantielle de la production du brut ? Comment faire également pour augmenter les cours du brut ? Salah Khebri sait bien que les missions confiées auparavant à Youcef Yousfi ont lamentablement échoué.

Lire en page 3



LA FRANCE TENTE DE REDEVENIR LE PREMIER PARTENAIRE ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE

Lire en page 3

CLÔTURE DE LA 20e RÉUNION DU GROUPE AFRICAIN DE L'UNION DES MAGISTRATS



Louh souligne «la nécessité du combat contre le terrorisme avec les exigences des droits de l'homme»

Lire en page 6



SELON LE DG DE LA CACOBATPH

21 milliards de dinars d'indemnisation des travailleurs

Lire en page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

25e JOUR DU PROCÈS KHALIFA BANK
SELON L'ADJOINT DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE D'ALGÉRIE

«Abdelmoumene Khalifa s'est constitué une trésorerie à l'étranger de manière frauduleuse !»

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida : Redouane Hannachi



«La banque Khalifa était malade, c'est pourquoi la Banque centrale d'Algérie a décidé de l'évacuer du champ bancaire pour la simple raison qu'elle avait peur qu'elle contamine les autres institutions financières, notamment publiques, implantées à travers le pays. Abdelmoumene Rafik Khalifa a sollicité de recapitaliser sa banque avec des avions de Khalifa Airways qui n'étaient pas d'ailleurs encore payés ! En dépit du gel du commerce extérieur, Abdelmoumene Rafik a réussi à constituer une trésorerie à l'étranger en procédant au transfert illégal de capitaux en utilisant l'instrument bancaire international Swift ». C'est ce qui ressort, en effet, des déclarations du témoin Touati Ali, l'adjoint du gouverneur de la Banque centrale d'Algérie Mohamed Laksaci, lors de la 25e journée du procès après cassation de Khalifa et des autres inculpés poursuivis dans le cadre de l'affaire Khalifa Bank.

Appelé à la barre pour donner sa version des faits sur l'affaire, Touati Ali a d'emblée au président du tribunal criminel de Blida : « Ce n'est pas moi qui ai signé la décision du gel du commerce extérieur de Khalifa Bank. La décision a été prise le 27 novembre 2002 par le directeur général des changes de la Banque centrale d'Algérie.»

Dans le même contexte, l'intervenant a indiqué : «La commission monétaire de la Banque d'Algérie a validé juste pour consolider la décision prise par le directeur général, qui était légale»

Touati Ali a précisé que «Abdelmoumene Rafik Khalifa n'a pas introduit un recours concernant cette décision devant la commission monétaire»

A la question du président de savoir si la commission en question siège en deuxième ressort, le mis en cause a déclaré : «Je ne peux pas répondre à votre question monsieur le président !»

«Après le gel du commerce extérieur, le gouverneur de la Banque centrale d'Algérie a décidé d'intensifier les inspections, qui ont amené à la découverte de plusieurs infractions» a souligné le témoin.

A propos de ces dernières, il a dit que «Khalifa Abdelmoumene s'est constitué une trésorerie à l'étranger en procédant au transfert illégal de capitaux vers l'étranger en utilisant frauduleusement l'instrument Swift sans avoir l'autorisation de la Banque centrale d'Algérie».

Interrogé sur quelle base M. Mohamed Djellab a été choisi en qualité d'administrateur de Khalifa Bank, il a répliqué : «L'administrateur Djellab est un très grand professionnel qui a toujours été reconnu par ses pairs ! C'est pourquoi d'ailleurs il a été choisi également pour établir son rapport concernant Khalifa Bank»

Il a fait également savoir que «le rapport concernant la gestion désastreuse de Khalifa Bank a été envoyé au ministère des Finances et une copie a été adressée à la direction générale de l'aviation civile !».

Touati a par ailleurs affirmé que : «Djellab a demandé mais il n'a jamais imposé la recapitalisation de la banque Khalifa, soit sa liquidation pure et simple !»

Il a en outre dévoilé au juge : «Les actionnaires ne voulaient nullement la liquidation de la banque mais elle était inévitable !».

Le témoin a tenu à préciser au président : «J'ai dit à l'ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, Keramane Abdelwahab, que je ne pouvais pas faire confiance à Abdelmoumene Khalifa qui ne jouissait d'aucune expérience pour la gestion d'une banque privée, car il n'en avait pas les qualités !».

S'agissant du retrait d'agrément à Khalifa Bank, il a été catégorique : «On ne peut pas laisser une banque malade car elle risque de contaminer les autres, notamment celles du secteur public !».

Intervenant, l'avocat de la partie civile a posé une question à l'adjoint du gouverneur de la Banque d'Algérie pour savoir si les mécanismes existaient pour indemniser les petits épargnants. Touati a répondu : «Je ne peux pas répondre à cette question, monsieur le président !».

Il a par ailleurs affirmé que «Le fonds de garantie a été mis en place juste après l'affaire Khalifa pour trouver des solutions urgentes pour l'indemnisation des petits déposants. On a proposé un prix symbolique de 60 millions de centimes».

Touati est immédiatement interrompu par Me Meziane Ali qui lui demande de lui donner la liste nominative des membres de la commission bancaire ayant procédé au gel du commerce extérieur : «Nammous, Benziada, Hadj Saddouk et moi»

Peut-on savoir, lorsque vous avez reçu Abdelmoumene Rafik Khalifa, s'il vous a parlé du personnel de sa banque ? Questionne le même avocat.

Et le témoin de répondre : «Je lui ai dit que je ne connaissais pas le personnel et que je n'étais pas à habiliter à donner des jugements». Il s'arrête un instant, puis reprend : «Khalifa a accaparé les meilleurs fonctionnaires et cadres qui exerçaient au sein des différentes banques publiques !».

Il a fait savoir à l'assistance que «la commission était compétente par rapport à la prise de décisions disciplinaires quant aux anomalies et carences relevées par les membres, dans son rapport établi le 28 juin 2000, et qui pointait du doigt Khalifa Abdelmoumene».

Interrogé par le procureur général quant aux transferts des capitaux qui devaient atterrir périodiquement de l'étranger vers la Banque d'Algérie (comme le stipule le règlement des banques) et qui ont été utilisés apparemment dans l'achat de la villa de Cannes, il a préféré s'abstenir : «Je ne sais pas, monsieur le procureur !».

Il est à rappeler que l'après-midi d'hier a été consacrée aux auditions des témoins du monde sportif algérien et plus précisément des anciens et actuels présidents de clubs des divisions 1 et 2 ayant été sponsorisés par le groupe Khalifa, à l'instar de Khalifa Bank et Khalifa Airways, au début des années 2000 et lesquels ont bénéficié d'avantages.

Le premier témoin appelé à la barre pour donner son avis quant à la transaction commerciale qu'a conclue son club n'est autre que l'ancien président du club phare des Hauts Plateaux, à savoir l'entente de Sétif, Abdelhakim Serrar qui a commencé à jouer en 1971 jusqu'à son installation à la tête de l'équipe de 2003 à 2011.

Il a déclaré à l'attention du président du tribunal qu'il a conclu une convention avec le groupe Khalifa pour sponsoriser «El Kahla Oua El Beida» qui a bénéficié d'une aide de 400 millions de centimes.

A la question de savoir s'il avait rencontré Abdelmoumene Khalifa lors des négociations, l'ex-patron de l'ES Sétif a déclaré : «Je ne l'ai jamais rencontré, monsieur le président !».

Il a tenu par ailleurs à souligner : «Je n'ai bénéficié d'aucun avantage de la part du groupe Khalifa !».

Il n'a pas manqué de rappeler que «le partage financier se faisait à titre de complaisance dans le monde footballistique et ne se faisait pas de manière équitable. L'Entente sétifienne, qui a plus de 5 millions de supporters à travers l'est du pays, notamment à M'sila et Bordj Bou Arreridj, avait d'énormes difficultés pour continuer le championnat, c'est pourquoi, comme tous les clubs de la 1re division, nous avons opté pour ce groupe !».

Le deuxième témoin qui a défilé devant le juge est l'actuel président de la JS Kabylie qui a répondu avec humour aux questions qui lui ont été posées : «C'est Moumene Khalifa qui a appelé Said Allik, qui m'a appelé à son tour pour me dire que Moumene voulait me voir pour la conclusion d'un contrat avec la JSK»

Il est vite interrompu par le président. «Vous étiez en désaccord avec Said Allik durant cette période, n'est-ce pas ? C'est ce que vous avez déclaré au juge d'instruction le 20 décembre 2005 ? !»

Et le témoin de répliquer : «Je n'ai jamais eu des problèmes avec Said Allik. J'ai Toujours été en bonne relation avec lui.»

Il a fait savoir au président : «La convention a été signée avec Djamel Guellimi concernant le sponsoring du club et le paiement des joueurs, des dirigeants et de la barre technique».

Il a déclaré : «Le groupe Khalifa a approvisionné le club du Djurdjura en voitures. Pas moins de 27 footballeur de la JSK ont bénéficié de 27 véhicules Peugeot 307 HDI».

Mohand Chérif Hannachi, qui subit des pressions ces derniers jours pour se retirer de la JSK, a affirmé «avoir assisté à la cérémonie organisée par l'Olympique de Marseille relative à la conclusion du contrat de financement de ce dernier, mais il a nié avoir reçu une enveloppe contenant 5 000 euros ce jour-là, contrairement à d'autres !».

Le troisième témoin est le commentateur de sport sur la Chaîne 3 Maamar Djebbour qui a affirmé : «On discuté avec Moumene quant aux montants attribués aux clubs. Il insistait pour qu'on ne dépasse pas le seuil arrêté».

Il a par ailleurs indiqué : «Pour le NA Hussein Dey ce n'était pas un sponsoring mais plutôt un parrainage».

Dans le même contexte, il a conclu : «Tous les clubs sponsorisés avaient des conventions et tout se faisait conformément à la réglementation».

Il convient de signaler que les auditions des témoins du monde sportif se sont achevées hier et de relever l'absence du président de la Fédération Algérienne de Football Mohamed Raouraoua.

Le président du tribunal a été contraint de lire quelques extraits des dépositions faites par ce dernier devant le juge d'instruction que lorsqu'il a été élu en qualité de premier responsable de cette instance en date du 08/11/2001, il avait trouvé une convention signée entre la fédération que gérait l'ancien président Omar Kezzal et le groupe Khalifa et que cette dernière consistait en la prise en charge des transports aériens des joueurs qui évoluaient notamment dans les championnats des 1res et 2es division et de l'équipe nationale .

Il a avoué avoir renouvelé le contrat signé le 02/12/2002 mais par contre il n'a pas pu déterminer les montants qui ont été déboursés concernant les 07 véhicules touristiques attribués aux joueurs et dirigeants professionnels.

A propos de ces voitures, il a déclaré les avoir remises au liquidateur de la banque Khalifa par le biais de la Gendarmerie nationale le 10 janvier 2005.

Il est à rappeler que les journalistes ont organisé une pause de protestation contre les déclarations de l'adjoint du gouverneur de la Banque centrale d'Algérie Touati Ali, qui a estimé que la corporation écrit des bêtises qui lui sont dictées par des avocats. L'audience a été suspendue par le président du tribunal qui a exigé de ce dernier de retirer le mot et de s'excuser auprès des journalistes.

R. H.

PROCHAINE RÉUNION DE L'OPEP

Vers le maintien des quotas et des prix du baril

Première mission impossible pour le tout nouveau ministre de l'Energie. Comment faire pour pencher la balance vers un durcissement des quotas et la baisse substantielle de la production du brut ? Comment faire également pour augmenter les cours du brut ? Salah Khebri sait bien que les missions confiées auparavant à Youcef Yousfi ont lamentablement échoué.



L'initiative algérienne de changer le cours des événements quand la crise des prix du brut a atteint un seuil intolérable à la fin de l'année dernière n'a pas abouti, même si le plan de redressement des prix a gagné quelques sympathies en dehors des membres du cartel de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP).

En fait, aux dires des spécialistes, rien n'a changé au tableau. Le tout-puissant membre de l'OPEP, l'Arabie Saoudite, et les autres monarchies du Golfe n'ont guère montré une disponibilité à écouter des voix différentes, laissant planer un autre spectre de remontée de la production. Car, voilà six mois que le cartel n'a pas baissé son quota, étouffant pratiquement les producteurs américains de gaz de schiste et réduisant au minimum les investissements dans ce secteur.

La structure des prix dans les bourses a pris un sérieux coup et une sorte de spirale entre acheteurs et vendeurs s'est installée. Pour nos analystes, la prochaine réunion de Vienne des ministres de l'Energie de l'OPEP, qui aura lieu ce vendredi, ne devrait pas créer la surprise. Depuis des semaines, les Saoudiens montraient une détermination à maintenir le statu quo dans les quotas de production, insistant sur le caractère stratégique de leur politique, consistant à protéger leurs parts de marché à court et moyen termes.

A l'époque, on avait suggéré que cette tactique saoudienne de surproduction accompagnée d'une chute vertigineuse des cours, était un scénario bien élaboré pour affaiblir la Russie et l'Iran, deux ennemis dans les batailles géostratégiques qui se déroulent au Moyen-Orient. On avait parlé de l'arme du pétrole comme instrument de pression de politique internationale, d'autant que cela servirait dans la foulée les intérêts des Etats-Unis. Le plan cherchait également à pousser les grandes compagnies pétrolières à réduire leurs dépenses d'investissements, notamment lourds, et à faire de grandes coupes dans leurs budgets d'exploration.

Pour les experts des questions énergétiques, cette réunion tant attendue va consacrer l'ordre établi, celui du maintien du plafond à 30 millions de barils par jour. Un plafond qui va encore maintenir les prix du baril à un niveau bas, entre 50 et 60 dollars, voire beaucoup moins que cette fourchette lorsqu'on sait que les commandes de ce mois ont baissé en raison de la saison estivale et, surtout, du faible taux de croissance industrielle dans les pays occidentaux et dans aux émergents (Brésil, Inde, Chine, Afrique du Sud).

Pourtant, aux dires des Saoudiens, Ryad perd beaucoup d'argent dans cette histoire de surproduction. En effet, selon un cabinet d'expertise saoudien, Jedwa Research, le royaume a connu une baisse de 50 milliards de dollars de ses réserves totales en devises étrangères lors des quatre premiers mois de cette année. Une perte énorme qui a également touché tous les autres pays producteurs membres ou non de l'OPEP. D'ailleurs, la dégringolade des cours a créé la panique dans certains pays mono-producteurs comme l'Algérie et le Venezuela, et dont les budgets de l'Etat ont connu de sérieuses refontes. Le gouvernement algérien est allé jusqu'à annuler certains projets d'infrastructures et des acquisitions d'équipements, notamment dans des secteurs de transports, et à préparer une nouvelle loi de finances complémentaire.

Le Venezuela vit actuellement une crise sociale et économique des plus difficiles, puisque ses revenus ont connu une perte de 50% en quelques mois, le poussant déjà à s'endetter ou à chercher des fonds ailleurs pour maintenir un semblant d'équilibre.

Pour les spécialistes, la réunion de Vienne va encore consacrer la suprématie des thèses saoudiennes, d'autant que certaines sources pensent qu'une baisse des quotas de la part de l'OPEP serait presque inutile si elle n'est pas suivie automatiquement d'une baisse identique de la part des gros producteurs hors OPEP, comme le Mexique et la Russie. Or, ces deux pays n'ont aucune intention de réduire leurs productions, d'autant qu'ils ont de fortes réserves et capables de soutenir encore cette baisse des prix.

C'est dire que la médiation algérienne qui concernait les deux blocs n'est pas une sinécure. C'est sans doute pourquoi, notre nouveau ministre de l'Energie, Salah Khebri, auteur d'un doctorat en économie des hydrocarbures et longtemps conseiller sur les questions stratégiques dans l'investissement en hydrocarbures, ne relancera point l'ancienne médiation algérienne. Il sait que le point de vue algérien ne pèsera pas lourd face aux autres mastodontes.

H. Rabah

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX SE SONT ÉLEVÉS À 10,5 MILLIARDS D'EUROS EN 2014

La France tente de redevenir le premier partenaire économique de l'Algérie

L'AMBASSADEUR de France en Algérie, Bernard Emié, a indiqué hier lors d'un séminaire «Rencontres Algérie 2015» organisé par Business France à Paris sur l'investissement, que malgré certaines difficultés rencontrées lors de lancements de projets initiés par ses compatriotes en Algérie, le jeu en vaut la chandelle.

Le message transmis à cette occasion à ses compatriotes est celui de redevenir notre premier partenaire économique dans tous les domaines «Notre message : venez travailler dans et avec ce pays et vous insérer dans ce partenariat que nous bâtissons avec l'Algérie. Malgré certaines difficultés, oui l'Algérie, c'est possible ! Je le dis en toute franchise et en toute amitié devant nos amis algériens : l'Algérie a parfois en France une réputation de terrain difficile avec un niveau d'exigence élevé, et des entreprises françaises qui peuvent faire face à des obstacles à un moment aussi où les autorités réfléchissent à limiter les importations.

Mais, même si les raisons peuvent varier, quel marché aujourd'hui n'est pas difficile et ne demande pas des efforts pour y faire sa place. Ayez confiance ! Soyez déterminés ! Agissez en trouvant des partenaires ! Ayez confiance dans les immenses possibilités de ce pays qui sont gigantesques. Soyez déterminés à examiner les besoins et les priorités du pays dans les secteurs où nous avons une offre de qualité qui est en Algérie reconnue, appréciée, attendue. Arrivez avec un esprit de partenariat et d'amitié pour travailler ensemble dans l'intérêt tant de la France que de l'Algérie. Et enfin, prenez votre temps, passez du temps, perdez du temps ! Découvrez ce pays, son peuple, ses atouts. En un mot, aimez l'Algérie, aimez ce partenariat, soyez patients, soyez tenaces, et vous en tirerez d'immenses résultats».

Selon l'ambassadeur ; les deux économies sont interdépendantes «Nos économies sont interdépendantes et la France a besoin de l'Algérie comme elle peut apporter à l'Algérie. C'est pourquoi nous devons continuer à rechercher ensemble des synergies et des projets, afin de développer des partenariats mutuellement bénéfiques.

Pour cela, nous avons besoin de la mobilisation des acteurs privés, de votre mobilisation», a-t-il tenu à ajouter à l'adresse des patrons français. «Plus nos opérateurs économiques seront unis en amont des projets, en amont des appels d'offres, plus notre valeur sera forte et incontestable. Il y a encore beaucoup à faire autour de la sous-traitance» a-t-il encore indiqué. Pour l'ambassadeur français, ces grandes entreprises, ces ETI ou ces PME qui s'installent en Algérie «sont autant de futurs piliers de la communauté économique française dans ce pays majeur».

Le représentant de la France énumère ensuite plusieurs raisons selon lui qui peuvent, selon lui, aider les entreprises françaises à venir investir en Algérie. «L'Algérie me paraît être au contraire un terrain très favorable pour les entreprises françaises. Les relations politiques n'ont jamais été aussi bonnes. Depuis la visite d'Etat de François Hollande en décembre 2012, notre partenariat monte en puissance dans tous les domaines. Il y a une véritable volonté politique de faciliter notre coopération et des gestes très forts ont été faits dans ce sens.

La proximité historique et humaine entre nos deux pays facilite grandement les contacts. L'Algérie est le troisième plus grand pays francophone au monde» a-t-il tenu à préciser. L'ambassadeur n'oublie pas non plus de révéler qu'un accord sera signé avec l'Algérie pour permettre aux « volontaires internationaux, les VIE, de revenir en Algérie et à de jeunes actifs algériens de venir se former en France». Pour ce faire, 350 000 visas ont été délivrés en 2014 et selon les statistiques algériennes, 250 000 Français sont venus en Algérie en 2014.

Six mille sociétés françaises exportent en Algérie ; 450 sont présentes et la Chambre de Commerce à Alger compte 1 200 membres. La France est le deuxième partenaire économique de l'Algérie avec des échanges s'élevant à 10,5 milliards d'euros en 2014.

Ce pays est aussi le premier investisseur hors hydrocarbures et le premier employeur étranger. En effet, les 450 entreprises françaises présentes dans le pays ont déjà permis de créer 40 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects, et ces chiffres ne cessent de croître. Des personnalités et représentants algériens sont également présents à l'événement qui se tient dans la capitale française. Les principales figures du patronat algérien comme le président du FCE, Ali Haddad et le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Laid Benamor sont parmi les présents. Par ailleurs, l'ambassadeur d'Algérie à Paris, Amar Bendjema, a pris part à la cérémonie d'ouverture.

H. A.



LES RÉSULTATS SERONT ANNONCÉS LE 16 JUIN

648 572 élèves ont passé hier l'examen de fin de cycle primaire

LES ÉPREUVES de fin du cycle primaire auxquelles concourent cette année 648 572 élèves, se sont déroulées hier 3 366 centres d'examen répartis sur l'ensemble du territoire. Une seule session est prévue cette année, après la suppression de la session de rattrapage. Les examens ont porté sur trois matières principales: langue arabe, mathématiques et langue française. Tout élève ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 5/10 sera admis en première année du cycle moyen. La moyenne sera calculée sur la base de la moyenne annuelle obtenue durant l'année scolaire (M1) ajoutée à la moyenne générale de l'examen (M2), le tout divisé par deux (M1+M2/2). L'examen de fin du cycle primaire a été instauré en vertu de la décision ministérielle du 6 mars 2005 dans le but d'évaluer les premiers résultats des réformes du système éducatif sur le plan pédagogique et connaître le niveau des élèves dans les matières essentielles à la fin du cycle primaire, soit les cinq premières années. Les épreuves de fin du cycle primaire, au même titre que celles de fin des cycles moyen et secondaire, permettent d'évaluer les connaissances acquises par les élèves et le rendement de chaque établissement scolaire. Les résultats de l'examen de fin de cycle primaire seront annoncés le 16 juin prochain.

CERTAINS POURRAIENT ÊTRE DES «AGENTS» DE DAECH

Les trabendistes vers Istanbul sous contrôle

L'affaire du djihadiste algérien de retour de Syrie, le nommé A. M., originaire de Boumerdès est loin de connaître son épilogue. A présent, les gendarmes enquêteurs de la Section de recherches mènent deux vastes enquêtes ciblant pour l'une les «trabendistes» algériens se rendant à Istanbul, où ces derniers pourraient être des «agents» de Daech, et l'autre enquête concerne la falsification des passeports permettant aux djihadistes de se rendre en Syrie.



Suite à l'arrestation, il y a quelques jours, d'un djihadiste algérien de retour de Syrie, blessé par balles lors d'un accrochage avec l'organisation Etat Islamique (EI) ou Daech, pour être soigné dans un lieu secret à Boumerdès, les gendarmes enquêteurs de la Section de recherches viennent de lancer des investigations ciblant les «trabendistes» algériens qui partent et reviennent sur des vols aériens réguliers entre Istanbul et Alger, et ce suite à une instruction de la justice. Selon des sources aéroportuaires, des gendarmes enquêteurs, une dizaine, se sont rendus à maintes reprises durant ces derniers mois à l'Aéroport international d'Alger ainsi qu'à d'autres aéroports du pays pour enquêter sur les listes des passagers qui partent et reprennent des vols Alger-Istanbul. D'après les mêmes sources, les gendarmes enquêteurs qui font partie de la Section de Recherches ont passé au peigne fin tous les noms des passagers et récupéré des images des caméras de surveillance. Parmi les passagers qui intéressent les enquêteurs de la Gendarmerie nationale se trouvent les trabendistes qui se rendent régulièrement à Istanbul. Ces récidivistes des vols Alger – Istanbul pourraient avoir des liens avec la récente arrestation du djihadiste algérien de retour de Syrie. Certains des trabendistes algériens bénéficient des complicités de certains personnels de l'aéroport d'Alger et plus important aussi, les trabendistes algériens connaissent parfaitement les rouages de l'enceinte aéroportuaire d'Alger. Les enquêteurs les soupçonnent même d'avoir des liens avec le transfert du djihadiste algérien, A. M., âgé de 32 ans, de la Syrie en passant par la Turquie avant de rentrer en Algérie, et ce avec un faux passeport. Les mêmes sources aéroportuaires expliquent que les enquêteurs de la Gendarmerie nationale sont sur les traces des personnes complices qui attendaient le djihadiste algérien à l'aéroport international d'Alger afin de l'emmener vers un lieu secret pour le soigner des blessures infligées lors des combats en Syrie et qui pourraient, fort probablement, l'avoir accompagné au cours de son vol aérien dans un avion Air Algérie d'Istanbul vers l'aéroport Alger. D'après les investigations qui se poursuivent actuellement, plusieurs trabendistes algériens sont déjà passés par des interrogatoires menés par les enquêteurs de la Section de recherches de Boumerdès. Ces interrogatoires ont concerné des dizaines de jeunes trabendistes les gendarmes qui soupçonnent d'être des «agents» de l'Etat Islamique. Par ailleurs, selon des sources aéroportuaires, la compagnie aérienne Air Algérie a été ciblée, à son tour, par l'enquête des gendarmes, du moment que les listes des passagers qui se sont rendus en Turquie ou ceux qui sont rentrés à Alger sur des vols réguliers venant d'Istanbul, ont été passées au peigne fin par les gendarmes. Cela fait plusieurs mois que cette enquête a été déclenchée et – elle a été poussée – suite à l'arrestation du djihadiste algérien qui combattait aux côtés de l'armée libre syrienne contre l'organisation de l'Etat Islamique.

F. Sofiane

DEPUIS BOUMERDÈS

Amar Ghoul donne le coup d'envoi de la saison estivale

C'EST DANS un air festif et une ambiance bon enfant que la saison estivale 2015 a été lancé, hier à Boumerdès, sous le slogan «La plage, un espace familial», en présence du DG de la Protection civile, le colonel Lahbiri, ainsi que du wali de Boumerdès, Kamel Abbas. Le choix s'est porté sur la wilaya de Boumerdès car c'est une ville qui a su se démarquer du fait de la propreté de ses plages et de la multitude d'espaces de détente qu'elle offre à l'estivant, a affirmé le ministre du Tourisme, Amar Ghoul. Lui succédant, le wali de Boumerdès, Kamel Abbas, a déclaré que le nombre de plages autorisées à la baignade, est de 35, et ce sur les 57 plages existantes. Et de souligner que «la wilaya a fait des efforts considérables pour une préparation minutieuse de cette saison estivale». Il a indiqué également que les «dispositifs sécuritaires de la DGSN et de la Gendarmerie nationale ont été lancés». Il a également tenu à rappeler, que cette saison, 370 plages ont été autorisées à la baignade sur un total de 579 plages que compte le littoral, et que 224 plages ont été interdites pour des raisons de pollution et risques particuliers. Des moyens matériels supplémentaires, particulièrement en ce qui concerne les embarcations pneumatiques d'intervention, sont également prévus dans le cadre de ce même dispositif de surveillance.



La Protection civile intensifie le dispositif de sécurité

Chaque année, dès l'ouverture de la saison estivale, la Protection civile met en place d'importants moyens humains et matériels nécessaires à la surveillance des plages et des baignades sur l'ensemble des plages ouvertes et autorisées au public. L'ensemble de ces moyens sont mobilisés du 1er juin au 30 septembre pour assurer la sécurité des baigneurs et la quiétude des estivants. Bien entendu, la campagne estivale est minutieusement préparée par la Direction générale de la Protection civile, qui organise des regroupements permettant d'évaluer les bilans de la campagne écoulée et de renforcer, éventuellement, par des moyens de secours, de sauvetage et d'évacuation si nécessaire. En effet, les éléments de la Protection civile tiennent à renforcer le dispositif de sécurité comme à chaque période de l'année, surtout à travers la sensibilisation. Un élément important dans la prévention contre les différents accidents dont peuvent être victimes les estivants. Le plus courant reste la noyade, faisant chaque année des centaines de victimes. Un autre élément sur lequel insiste la Protection civile est celui de la formation au secourisme.

71.230 secouristes bénévoles ont été formés par la Protection civile à travers le pays, depuis 2010 à ce jour, soit 12 781 femmes et 59 463 hommes, et ce dans le cadre de l'opération «Un secouriste pour chaque famille», selon le colonel Farouk Achour, responsable de la communication. Une formation très simple et courte qui permet de connaître les bons réflexes en cas d'urgence. Il convient de rappeler que la Protection civile a, en 2014, enregistré 232 noyades dans des réserves d'eau, 18 dans des barrages, 15 dans des oueds, 28 dans des mares d'eau, 22 dans des retenues collinaire et 14 dans des piscines ou des bassins. Par ailleurs, et au niveau des plages, pas moins de 46 personnes ont été déclarées noyées dans des plages surveillées et 96 autres dans des plages non surveillées.

Racha Aoura

LE SYNDROME DE 1986 RISQUE DE SE REPRODUIRE

L'Algérie sera en manque de liquidités à partir de 2020

L'Algérie sera en manque de liquidités financières à partir de 2020 si le gouvernement actuel ne corrige pas sa politique économique. Les réserves de change de l'Algérie sont en recul. Rongées par la hausse des importations et la chute des cours du pétrole, elles ont chuté de 10 milliards de dollars entre fin mars et fin septembre 2014.

A la fin du troisième trimestre 2014, les réserves de change de l'Algérie atteignaient 185,27 milliards de dollars, selon les chiffres rendus publics par la Banque d'Algérie. Selon le Premier ministre Abdelmalek Sellal, les réserves de changes seront épuisées à partir de 2019 puisqu'elles se situeront au niveau de 9 milliards de dollars si les prix du baril du pétrole resteront en l'état, c'est-à-dire sous la barre des 70 dollars.

Alors qu'il importe annuellement pour un volume de 60 milliards de dollars le pays va se retrouver à partir de 2020, en état de faillite général si les politiques d'austérité et celles amorcées pour booster à la croissance mises en place depuis peu n'apportent rien de nouveau.

Le syndrome de 1986, -où l'Algérie s'est retrouvée en panne d'argent- risque de se reproduire une seconde fois même si aujourd'hui l'Algérie a épongé toutes ses dettes évaluées à quelque 30 milliards de dollars à partir des années 2000.

Aujourd'hui tout le monde s'accorde à dire que le pays va très mal. Quel est l'état réel des finances publiques ? Quel est l'état de l'investissement ? Qu'en est-il du taux de chômage ? Quel est le taux réel de l'inflation ? Où en est-on dans la réforme bancaire ?

Tous les indicateurs sont encore au rouge et aucune perspective de relance ne se dessine à l'horizon. Autant de questions et une multitude d'autres sont escamotées par les dirigeants actuels.



DR

Un état des lieux catastrophique

Un chiffre pour résumer la déliquescence de l'économie algérienne et l'état des lieux catastrophiques. Sur les 32 000 opérateurs exerçant dans le commerce extérieur, 1% seulement sont des exportateurs, soit près de 450 opérateurs dont moins de 160 exercent l'activité d'exportation d'une façon régulière alors que le reste des opérateurs travaillent presque dans l'informel.

Le Premier ministre tarde à intervenir pour indiquer le chemin à suivre et dessiner la feuille de route que le pays attend. Ses ministres, plus présents dans le politique, privilégiant leurs partis politiques respectifs que la résolution des problèmes quotidiens du citoyen.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le domaine de la santé et visiter, par exemple, les hôpitaux pour se rendre compte de l'état de détresse des citoyens et de leurs souffrances. Quelles réformes ont été engagées dans ce domaine vital ? Quelles perspectives ont été proposées ?

Dans ce secteur comme dans tous les autres, le constat est le même : rien de nouveau n'a été entamé. Seuls les arguments d'incompétence ou encore peu convaincants fusent. Les excuses avancées sont du genre : ils ne sont au pouvoir que pendant quelques mois et l'héritage est lourd.

Or ils ont rendu le front économique et social plus fragile. Nul ne se réjouit de l'impasse dans laquelle se trouve le pays : une croissance atone, un déficit qui se creuse, des recettes en devises qui chutent, un pouvoir d'achat qui régresse. La politique économique manque visiblement de visibilité. Des hommes d'affaires qui veulent investir se méfient encore des lois trop contraignantes et bureaucratiques. Pour rattraper le temps perdu et une politique économique axée essentiellement sur des investissements publics, le pouvoir a enfin décidé de réagir et de corriger la trajectoire. Un conseil interministériel consacré à la préparation de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015 sera présidé, aujourd'hui par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. aLa réunion regroupera les ministres chargés des secteurs stratégiques, dont les Finances, l'Energie, l'Industrie, en plus de l'Habitat et celui de la Culture pour le mettre en phase avec la nouvelle politique d'austérité et d'encouragement aux entreprises productives. Le gouvernement apporte ainsi les dernières retouches aux propositions de mesures devant être incluses dans la prochaine LFC qui devra être finalisée en juillet.

Le Premier ministre a d'ores et déjà annoncé que le gouvernement a opté pour la révision de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pour favoriser la production et l'investissement dans le cadre de la loi de finances complémentaire. Le taux de l'IBS a été unifié à 23% par la loi de finances de 2015, alors qu'il était auparavant de 19% pour les entreprises de production et de 25% pour les sociétés d'importation et de services. Le Premier ministre a également cité la révision fiscale concernant la TAP et l'IBS parmi d'autres mesures prévues dans le cadre de la LFC 2015 pour la diversification de l'économie.

Hocine Adryen

ADDICTION À INTERNET DES JEUNES ALGÉRIENS

Les conclusions inquiétantes d'une enquête récente

UNE ENQUÊTE récente révèle que 33% des jeunes Algériens sont accros à Internet dans six communes de la wilaya d'Alger. L'étude a été menée par une équipe de psychologues de l'établissement de santé et de proximité de Bouzaréah (Epsp). Ils ont travaillé sur un échantillon de 14 822 personnes âgées entre 8 et 22 ans, rapporte l'Agence Ecofin. Co-auteure de l'enquête, le Dr Nora Kechaïri considère désormais Internet comme «une nouvelle forme de toxicomanie, mais sans drogue». L'enquête constate la dépendance à Internet chez les jeunes Algérois issus des établissements primaires, moyens et secondaires). Internet est devenu «un véritable fléau causant des dépressions et même des comportements violents avec une perte totale de contrôle de soi chez les jeunes». Le Dr Nora Kechairi explique que ces troubles comportementaux sont relevés chez les personnes peu importe leur âge. Les jeunes usagers ne sortent plus du monde virtuel dans lequel ils sont plongés. Hors de celui-ci, ils deviennent irritables, violents et peuvent perdre leurs facultés de communication dans notre monde réel, au sein de la société. La direction de la santé de la wilaya d'Alger se dit préoccupée par la dépendance des jeunes à Internet. Elle vient d'organiser une journée scientifique sur «l'addiction à l'Internet chez les enfants et les adolescents». Par ailleurs, cette addiction entraîne aussi d'autres soucis tels le danger de l'exposition à la cybercriminalité. Selon un bilan de la direction générale de la sûreté nationale, 19 enfants ont été victimes de cybercriminalité en 2014, à la suite de l'utilisation de l'Internet à des fins immorales, mettant en danger leur intégrité physique et morale. Cette année, on assiste à l'augmentation des cas d'enfants négativement influencés par l'utilisation d'Internet. Les parents sont interpellés pour exercer leur autorité afin de «contrôler» le comportement de leur progéniture. L'usage de l'Internet dans les cybercafés n'est pas en reste. Les gérants de cybercafés doivent être vigilants sur le comportement de leurs clients, surtout adolescents. Selon les experts, les dangers de l'outil technologique que représente Internet pour l'enfant ne se limitent pas aux sites jugés immoraux, mais aussi aux sites incitant à la violence, faisant l'apologie du terrorisme, ceux conduisant à une addiction aux jeux électroniques, aux réseaux sociaux, etc. **K. A. B.**

SELON LE DG DE LA CACOBATPH

21 milliards de dinars d'indemnisation des travailleurs

LA CAISSE nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a versé plus de 21milliards de dinars durant l'année 2014 pour indemniser 960 927 travailleurs relevant des secteurs du BTPH, a indiqué le directeur général de la caisse, Abdelmadjid Chekakri. Il s'agit, selon M. Chekakri, des prestations en matière de congés payés annuels et des indemnités servies au titre du chômage-intempéries, assurées par la caisse « afin d'améliorer les conditions sociales de plus de 1 million de travailleurs exerçant dans le secteur du BTPH «. S'exprimant, hier lors du forum d'El Moudjahid, M. Chekakri a annoncé l'anticipation, cette année, concernant le lancement de la campagne des congés payés.

«La campagne des congés payés 2014-2015 coïncide avec le mois sacré du ramadhan et l'Aïd El Fitr. cependant, nous avons procédé à l'anticipation de son lancement à compter du 20 juin «, a souligné le DG de la CACOBATPH. Cette décision, dit-il, rentre dans le cadre de l'allègement des procédures administratives et l'amélioration de la qualité de service rendu à l'usager de la caisse. Couvrant le territoire national, la CACOBATPH compte 64 362 employeurs actifs affiliés, totalisant plus de 1 million de travailleurs déclarés, a fait savoir M. Chekakri. Concernant les prestations relatives au chômage-intempéries, la caisse a dépensé, durant la même période, plus de 300 millions de dinars pour indemniser 117 957 travailleurs du secteur du BTPH en chômage-intempéries. Il s'agit d'un chômage forcé et momentané des travailleurs par des arrêts de travail du BTPH liés aux conditions climatiques. En cas d'intempéries faisant obstacle à la poursuite du travail sur les chantiers, les employeurs, qui ne peuvent affecter leurs salariés à d'autres tâches, doivent leur verser une « indemnité chômage-intempéries «.

110 961 bénéficiaires de l'indemnité du chômage-intempéries jusqu'à avril 2015

Concernant les prestations relatives au chômage-intempéries, la CACOBATPH a indemnisé 110 961 travailleurs du secteur du BTPH, dépensant ainsi près de 300 millions de dinars. La caisse a effectué également des opérations de contrôle afin de diminuer le nombre des travailleurs non déclarés. « Des visites inopinées effectuées par des contrôleurs de la caisse dans plusieurs entreprises durant les quatre premiers mois de l'année 2015 ont permis de contrôler 139 581 travailleurs et d'identifier 2 956 cas de sous-déclarations ou de salariés payés sous le SNMG dans les secteurs du BTPH, sur 215 633 effectifs contrôlés «, a déclaré Abdelmadjid Chekakri. L'opération de contrôle effectuée par les agents de la caisse a concerné 8 672 entreprises à travers 4 573 chantiers. M. Chekakri a souligné, dans ce sens, que le travail de proximité de la CACOBATPH, le système de déclaration à distance nouvellement installé et les caravanes de sensibilisation, notamment sur les droits des travailleurs, ont permis de diminuer le nombre des travailleurs non déclarés. Il a ajouté que les entreprises qui ne respectent pas la législation du travail sont dans l'obligation de verser les cotisations de toute la période non déclarée, en plus des pénalités de retard, car la non-déclaration est sanctionnée par la loi. Les dossiers de non-déclaration sont soumis à l'Inspection du travail, seule habilitée à les transmettre à la justice, a-t-il précisé.

La CACOBATPH à l'ère de la nouvelle technologie

M. Chekakri a tenu à signaler que la CACOBATPH suit l'évolution des nouvelles technologies du fait que la télédéclaration est déjà appliquée au sein de la caisse. « La télédéclaration est en fait une nouvelle solution de transmission des déclarations à distance, elle est constituée d'un portail facile d'accès, sécurisé et rapide «, a-t-il expliqué. Et de poursuivre. « Cette opération a pour objectif l'amélioration de la qualité des prestations fournies aux adhérents et la facilitation de l'accomplissement de leurs obligations, partant, garantir les droits des travailleurs de ces secteurs. Ce processus vise également la modernisation de l'administration et des infrastructures publiques «. Ainsi, toujours selon notre interlocuteur, cette opération permet aux entreprises affiliées à la CACOBATPH d'effectuer gratuitement leurs déclarations annuelles des travailleurs et d'assiettes de cotisations à la CACOBATPH via Internet. Il faut rappeler que la caisse est placée sous la tutelle du ministère et ses missions principales consistent essentiellement à assurer les prestations de congés payés et du chômage-intempéries dont bénéficient les travailleurs déclarés des secteurs du BTPH, à procéder à l'immatriculation des bénéficiaires et de leurs employeurs et à assurer le recouvrement des cotisations prévues par la réglementation en vigueur et constituer un Fonds de réserve destiné à assurer en toutes circonstances le versement de ces indemnités.

Lynda Louifi



TAYEB ZITOUNI À ANNABA

La récupération des archives de la Révolution, une priorité

LE MINISTRE des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a réitéré, hier à Annaba, la volonté du pays de poursuivre les efforts dans le but de récupérer, de l'étranger, les archives de la Révolution. S'exprimant en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, il a indiqué, à ce propos, qu'un travail a été engagé avec la partie française pour permettre à l'Algérie de recouvrer les archives sur la Révolution, nonobstant les questions sensibles relatives à cette opération, à laquelle le pays accorde une importance exceptionnelle dans l'écriture de l'histoire.

Le ministre a révélé dans ce cadre que 12 pays, dont des pays voisins, nous ont déjà remis des archives sur la Révolution avant de déclarer dans ce sillage que les amis de la révolution algérienne, y compris les Français qui ont défendu la cause nationale, seront honorés pour leur participation au recouvrement de l'indépendance et de la liberté du pays.

Le ministre des Moudjahidine a expliqué, par ailleurs, les grands axes du programme de son département à savoir, le recensement des hauts faits et sites de la révolution algérienne ainsi que l'amélioration des conditions de vie des moudjahidine, des veuves de chahid et de leurs ayants droit ." «L'objectif du gouvernement est de transmettre le message des chouhada et des moudjahidine aux générations montantes et de les sensibiliser quant aux sacrifices qu'ont consentis leurs aînés pour qu'ils puissent, à leur tour, défendre leur pays», a argumenté Tayeb Zitouni, qui a déclaré que désormais, les projets de développement doivent être baptisés aux noms des symboles de la Révolution, et ce avant le lancement des travaux de réalisation. Le programme du ministère des Moudjahidine prévoit également la poursuite de la réfection des centres de torture et la réhabilitation des cimetières de chouhada. Dans la matinée, le ministre des moudjahidine a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'une annexe du musée du Moudjahid, a inauguré le nouveau siège de la Direction des Moudjahidine et a enfin visité les centres de torture implantés dans les communes d'El-Eulma et de Oued El-Aneb, situés à plus d'une trentaine de kilomètres à l'ouest de la ville d'Annaba. Dès son arrivée, dimanche à Annaba, le ministre des Moudjahidine a effectué une visite de courtoisie au dirigeant historique de la révolution algérienne et ancien membre du groupe des 22, le colonel, Amar Benaouda en l'occurrence. « l est de notre devoir de rendre visite à un des symboles de la révolution algérienne Amar Benaouda, en l'occurrence qui fut l'un des artisans du déclenchement du 1er novembre 1954», a souligné le ministre des Moudjahidine, révélant qu'il a été chargé par le chef d'Etat, Abdelaziz Bouteflika, de rendre visite à ce combattant exceptionnel et nationaliste intégral de la cause nationale.

Nabil Chaoui

CLÔTURE DE LA 20e RÉUNION DU GROUPE AFRICAIN DE L'UNION DES MAGISTRATS

Louh souligne «la nécessité du combat contre le terrorisme avec les exigences des droits de l'homme »

Les travaux de la 20e rencontre annuelle du groupe régional africain de l'Union internationale des magistrats ont été clôturés hier par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, à l'hôtel Sofitel d'Alger.

En marge de la clôture de cette réunion qui s'est tenue à l'hôtel Sofitel durant trois jours , sous le thème «La lutte contre le terrorisme et les droits de l'homme», Tayeb Louh a indiqué que « le sujet du contre-terrorisme et les droits de l'homme a suscité un intérêt considérable, notamment pour l'Algérie et le continent africain».

Dans ce contexte, il rappellera la «douloureuse» décennie du terrorisme vécue par l'Algérie, qui s'était retrouvée «seule» et «isolée» face au phénomène terroriste, avant d'avertir que «les interconnexions du terrorisme avec la criminalité transnationale évoluent de plus en plus». «En dépit d'un contexte régional tendu ayant donné naissance à des crises internes dans certains pays voisins».

«Aujourd'hui, l'Algérie mobilise d'importants moyens pour contrer les différentes formes de criminalité découlant



d'une telle situation, parallèlement au déploiement de sa diplomatie pour la recherche de solutions pacifiques à ces crises, basées sur le dialogue», a-t-il ajouté devant une assistance composée de plus d'une trentaine d'invités représentant une dizaine de pays, comme le Congo, le Sénégal et l'Afrique du Sud.

A l'issue de cette rencontre, 12 point ont été recommandés. Le renforcement du contrôle par le pouvoir judiciaire, garant des droits et libertés fondamentaux, sur les mesures restrictives, en vue de concilier la nécessité du combat contre le terrorisme avec les exigences des droits de l'homme.

Le renforcement de la coopération qui nécessite une meilleure organisation et une sélection rigoureuse des demandes d'extradition en vue d'en assurer les chances de succès. La création de cadres d'échanges et de concertations entre les différents acteurs impliqués dans la lutte, tant au niveau national, sous-régional, régional et international, en vue de rendre les dispositifs plus performants. Au 4e point, le groupe africain de l'UIM affirme qu'il est «essentiel» que les Etats s'engagent à «criminaliser» certains comportements. A cet effet, ils (les membres) considèrent que «le paiement de rançons aux terroristes est l'une des formes de financement du terrorisme», recommandant avec insistance son «incrimination par la communauté internationale».

Racha A.

Plusieurs juges du corps de la magistrature vont se retrouver devant l'instance de discipline du Haut Conseil à la magistrature pour fautes professionnelles. C'est du moins ce qu'a indiqué le président du Syndicat national des magistrats, Djamel Laïdouni, à l'hôtel Sofitel d'Alger, en marge de la clôture de la 20e réunion du groupe africain de l'Union des magistrats.
R. A.

PLAN DELPHINE

45 000 gendarmes pour la sécurité des estivants

LA GENDARMERIE nationale assure la sécurité sur 272 plages (74 %) du nombre global des plages autorisées à la baignade au niveau national. Plus de 45 000 gendarmes ont été déployés pour la sécurité de la saison estivale sur l'ensemble du littoral et 72 forêts récréatives en territoire de compétence de la GN.

Disponibilité permanente du numéro vert 10-55 et du site de préplainte sur l'adresse : « https://ppgn.mdn.dz ».

Dans le but d'assurer le bon déroulement de la saison estivale, notamment sur le plan sécuritaire et à l'instar des années précédentes, le Commandement de la GN met en place le plan «Delphine» qui a pour objectifs d'assurer la sécurité au sein des lieux publics à forte concentration de citoyens, préserver la tranquillité des estivants et garantir la sécurité des voies de communication.

La saison estivale se caractérise par des déplacements de populations vers les stations balnéaires, les complexes touristiques et les wilayas côtières entraînant un flux de circulation important sur les voies de communication et les principaux axes routiers.

Par ailleurs, la coïncidence de la saison estivale cette année avec le mois sacré du ramadhan drainera sans doute un flux important de citoyens vers les sites touristiques et générera des activités de loisirs nocturnes.

Pour atteindre les objectifs assignés, les efforts des unités et les moyens déployés sur le terrain sont axés sur l'intensification de la présence des gendarmes sur les différentes voies de communication en prévision de l'augmentation du flux de la circulation routière durant la saison estivale, par la mise en place de dispositifs préventifs adaptés dans le temps et dans l'espace, à même de dissuader toute velléité criminelle contre les usagers de la route et les vacanciers.

Le déploiement de dispositifs statico-dynamiques sont renforcés par les Sections de Sécurité et d'Intervention, les groupes cynophiles et les escadrilles aériennes pour la sécurisation et la surveillance des zones à forte concentration d'estivants (plages, forêts et sites touristiques), sans omettre les lieux isolés susceptibles d'attirer les délinquants, telles que les plages non surveillées.

L'autre préoccupation de sécurité publique prise en charge est la violence routière. En effet, les accidents de la circulation à travers les différents axes (autoroutes, routes nationales, chemins de wilaya et chemins communaux), continuent de faire de nombreuses victimes.

Dans ce contexte, la Gendarmerie nationale a conçu des plans de lutte contre ce phénomène afin de diminuer le nombre d'accidents, notamment par la mise en place de dispositifs adaptés dans le temps et dans l'espace à travers l'ensemble des voies de communication.

En matière de salubrité publique, les unités doivent également consacrer leur activité à la prévention et à la répression des infractions liées à l'hygiène publique. Aussi, l'attention des autorités administratives doit être constamment attirée sur les activités commerciales en relation avec la consommation et les conséquences qui peuvent se répercuter négativement sur la santé du citoyen, en réprimant et en signalant en temps opportun, toute activité liée à ce domaine, exercée en dehors des normes requises par la réglementation en vigueur. Partant du principe que le contact permanent avec le citoyen constitue un moyen privilégié pour valoriser le sentiment de sécurité au sein de la population, le numéro vert 10-55 est toujours en service à la disposition des citoyens algériens résidents ou émigres et mêmes les touristes étrangers 24h/24 et 7 jours /7, et notamment le site électronique de préplainte de la Gendarmerie nationale «https: //ppgn.mdn.dz », mis au service des citoyens via l'internet.

La mise en œuvre des moyens organiques, des dispositifs est progressivement consolidée sur l'ensemble des 14 wilayas côtières. 166 postes de surveillance de la gendarmerie sont ouverts et déployés sur l'ensemble des plages en territoire de compétence de ce corps, avec une mobilisation permanente des éléments de ses différentes unités pour la sécurisation des grands rassemblements et des plages.

Plus de 45 000 gendarmes assurent la sécurité des plages durant toute la saison estivale

Ce dispositif de sécurisation des plages autorisées à la baignade est aussi adapté pour assurer une meilleure sécurisation et la surveillance des zones à la forte concentration d'estivants, des stations thermales et sites touristiques, les sites montagneux et les 72 forêts récréatives en territoire de compétence de la Gendarmerie nationale.

Les escadrilles d'hélicoptères de cette dernières, aussi bien du Centre, de l'Est que de l'Ouest exécuteront un programme de vols spéciaux dans le but d'assurer un appui aux gendarmes sur le terrain, pour une meilleure surveillance arienne et une transmission en temps réel de toute information nécessaire, pour une meilleure gestion de la circulation routière et une meilleure surveillance générale du territoire.

F. Sofiane

DÉTOURNEMENT DU MATÉRIEL POUR HANDICAPÉS À MEKLA

Mme Josée Bouquin revient sur l'affaire

L'affaire du détournement du matériel pour handicapés par le président de l'association «Espoir» de Mekla, Hocine Gana, qui a fait couler beaucoup d'encre, a connu de nouveaux rebondissements.

Elle risque même de s'étaler dans le temps puisque la justice algérienne, suite au dépôt de plainte en date du 14 janvier 2015 contre le président de l'association «Espoir» par Mme Josée Bouquin, présidente de l'ONG française, «Elan du Cœur», a non seulement déjà réagi en mettant sous mandat de dépôt le principal inculpé, mais compte aussi faire toute la lumière sur ce scandale. Cela sous-entend que la justice algérienne, dès lors qu'elle est sollicitée pour faire justice, compte non seulement récupérer la matériel volé d'où il se trouve, mais aussi identifier toutes les personnes impliquées dans l'affaire, soit donc les complices de Hocine Gana, mais aussi les différents receleurs et les fonctionnaires qui ont fait preuve de « passivité «.

Dans une conférence de presse animée, hier dans l'après-midi, au siège de l'association « Amusnaw « de Tizi-Ouzou, la présidente de « l'Elan du Coeur « est longuement revenue sur cette affaire « qui ne risque aucunement d'altérer les relations avec ses différents partenaires algériens, notamment l'association de Mekla « Espoir «. Il ressort qu'à la lumière des explications fournies par Mme Josée Bouquin, lesquelles ont été appuyées par son collaborateur, Ali Boutichene, président du Collectif des associations partenaires avec «Elan du Cœur», le coût global du matériel volé par Hocine Gana est estimé à un peu plus de cent mille (100 000) euros. Les deus conférenciers ont également manifesté leur incompréhension à l'endroit des services de la DAS (direction de l'action sociale) de la wilaya de Tizi-Ouzou lesquelles même avertis de la non réception du matériel en question par leurs destinataires, c'est-à-dire les handicapés signalés et présentés par le président de l'association «Espoir» de Mekla n'ont rien fait pour diligenter une enquête. Mme josée Bouquin a déclaré avoir informé à plusieurs reprises le directeur de la DAS sur les «anomalies» qu'elle a elle-même constatées mais sans pour autant que quelque chose fut faite par ce responsable à titre de correctif.

Pour sa part, Ali Boutichene a déclaré avoir remis des documents mentionnant les anomalies enregistrées aux services de la DAS et quant à «la suite réservée à l'affaire, ils m'ont rétorqué tout bonnement avoir égaré tous les documents que je leur ai remis». Les services de l'APC de Mekla ont été désignés par la présidente de « l'Elan du Cœur» de « laxistes «. Mme Josée Bouquin a affirmé que suite à sa demande adressée à l'APC de Mekla pour mener une enquête sur la destination finale du matériel octroyé par l'ONG qu'elle préside au profit des handicapés de la commune de Mekla par le biais de l'association « Espoir «, « le président m'a promis de faire le nécessaire mais les résultats sont en-de-ça de mes attentes». La conférencière française a qualifié le rapport final établi par l'APC sur le détournement de : «document de complaisance». A l'issue de cette conférence, il ressort également que les détournements ont eu lieu durant les années 2008, 2009, 2011, 2012, 2013 et 2014, soit à dater de la première année (2008) de la collaboration entre «Elan du Cœur» et «Espoir» de Mekla. L'organisme donateur et ses partenaires algériens ne savent pas avec exactitude le nombre d'articles qui demeurent toujours introuvables puisqu'ils seraient déjà vendus sur le marché car avec l'éclatement de l'affaire les services de la DAS ont réussi à récupérer seulement une partie des lots de matériel volés». Cela veut dire aussi que les différents receleurs ne sont toujours pas identifiés. Quant à la question de savoir comment et quand «Elan du Cœur» a eu vent des détournements, Mme Josée Bouquin a déclaré spécialement au Jeune Indépendant c'est-à-partir de l'année 2010, et ce par le biais de certains citoyens de Mekla «dont la crédibilité et l'honnêteté sont indiscutables».

Par ailleurs, la présidente de cette ONG française a révélé que suite au dépôt de plainte contre Hocine Gana, soit le 14 janvier de l'année en cours, elle n'arrête pas de subir des menaces et des intimidations de toutes sortes sur le sol même de son pays (la France). «Entre autres actes d'intimidations dirigées contre ma personne, note la conférencière, figure le saccage de ma voiture, le piratage de ma boîte émail où sous mon nom des messages sont envoyés par Internet où il aurait été question de propositions malhonnêtes, des appels téléphoniques anonymes où il est question des fois de menaces de représailles, etc «.

A la question de savoir si elle soupçonne l'existence d'une corrélation entre ces agressions qu'elle subit et cette affaire de détournements de matériel par le président de l'association «Espoir» de Mekla, La conférencière a répondu qu' «en tout cas, ce n'est que suite au dépôt de plainte contre Hocine Gana que ces actes d'intimidations contre ma personne ont commencé». Notons enfin que la présidente de l'ONG «Elan du Cœur» a non seulement manifesté son écœurement quant au détournement, toute honte bue, du matériel destiné aux handicapés, mais aussi sa détermination à continuer sa mission et servir la bonne cause dont le soutien et l'aide au profit des handicapés algériens.

De notre bureau de Tizi-Ouzou : Saïd Tissegouine

MÉDÉA

Le ministre des Travaux publics insiste sur le respect des délais et la qualité des ouvrages

ABDELKADER OUALI, ministre des Travaux publics, a effectué hier une visite d'inspection dans les wilayas de Blida, Médéa et Djelfa où il s'est enquis de l'état d'avancement de plusieurs chantiers, notamment les travaux du mégaprojet de dédoublement de la RN 1.

Le ministre a insisté au cours de ses échanges avec ses interlocuteurs sur l'impérative nécessité de lancer les projets inscrits dans les programmes du secteur des travaux publics et sur l'accélération du rythme de leur réalisation. «Cela permettra de favoriser les échanges économiques entre les différentes régions du pays, facilitera la promotion des investissements et améliorera la vie des citoyens.»

Dans ses interventions, le ministre a requis de ses interlocuteurs le respect de la qualité des travaux d'entretien des routes et des ouvrages d'art qui sont de nature à ajouter à la beauté des paysages, partant au développement du tourisme. Outre cela, a-t-il ajouté, la livraison de ces projets favorisera la fluidité du trafic sur ces réseaux et réduira le désenclavement des zones riveraines.

Lors de la halte de la délégation ministérielle au niveau du pont situé sur le contournement de la ville de Berrouaghia, le ministre a demandé qu'il soit accordé un vif intérêt à ce type d'ouvrage pour que celui-ci soit livré avant le mois de décembre. Il en est de même concernant la suppression de tous les points noirs recensés sur la voie express est-ouest avant le mois d'octobre de l'année en cours. L'entreprise chinoise réalisatrice du mégaprojet de dédoublement de la RN1 Chiffa-Berrouaghia a reçu des instructions du ministre lui intimant l'ordre de respecter les délais de livraison impartis, dans le respect des clauses du marché.

A propos du tronçon reliant Berrouaghia-Seghouane, le ministre a suggéré que soit mise à profit l'expérience étrangère en matière de savoir-faire pour l'installation et l'équipement des ouvrages. Une enveloppe d'un montant de 5 milliards de DA destinée à l'achèvement des travaux du tronçon routier reliant Ksar El-Boukari à Boughezoul sur une longueur de 7 km a été décidée par le ministre qui a exigé le lancement des travaux avant le mois d'août prochain. Dans le même chapitre, Ouali a promis l'inscription d'une opération portant sur l'éclairage des différents tunnels situés sur la route express.

De notre correspondant, Nabil B.

ELEVEURS ET PRODUCTEURS DE LAIT DE VACHE REVIENNENT À LA CHARGE

L'approvisionnement des laiteries gelé

LES PRODUCTEURS de lait de vache de la wilaya de Tizi Ouzou n'approvisionneront plus les laiteries avant que le prix de leur produit ne soit négocié et revu à la hausse. La décision a été prise par la Fédération des éleveurs bovins de la wilaya qui a organisé hier un rassemblement au chef-lieu de la wilaya. Les éleveurs ont remis une lettre au directeur des services agricoles et l'ont interpellé de nouveau sur l'augmentation du prix du lait de vache cédé présentement à 32 DA le litre. «Négocions le prix du lait» est le slogan scandé par les éleveurs qui étaient nombreux à prendre part à l'action et à dénoncer une situation devenue insoutenable, selon eux.

La fédération plaide, en effet, pour une rencontre qui réunira les producteurs et les propriétaires de laiteries en vue de fixer un prix qui reflètera la valeur réelle de ce produit, mais surtout couvrira les frais de sa production devenus très élevés. Les quelque 4 000 éleveurs recensés à travers la wilaya de Tizi Ouzou se plaignent, en effet, de la cherté des coûts de la production, notamment avec l'augmentation des prix du foin, de l'aliment et des soins.

Les protestataires, qui ont aussi pris l'initiative de saisir le ministre de tutelle sur le problème, ont émis une deuxième proposition contre le maintien des prix actuels du lait de vache : baisse du prix de l'aliment utilisé par les producteurs. Certains de ceux rencontrés hier matin, notamment ceux ayant acquis leurs élevages à base de crédits CNAC ou ANSEJ, étaient complètement découragés et déclaraient ne pas pouvoir rembourser leurs dettes, le prix du lait étant insignifiant par rapport aux charges induites par l'activité.

En somme, les producteurs ne livreront plus leur lait aux laiteries avant que des négociations sur le prix ne soient envisagées.

A. D.

ILS PROTESTENT CONTRE L'INSÉCURITÉ À L'INTÉRIEUR DU SERVICE DES URGENCES

Les internes du CHU de Tizi Ouzou en grève

LES INTERNES en médecine du CHU Nedir-Mohammed de Tizi Ouzou ont organisé, hier, un sit-in devant le siège de la direction de l'établissement, pour protester contre les conditions d'insécurité dans lesquelles ils accomplissent leurs gardes. Cette action intervient en appoint à une grève entamée le 28 mai dernier suite aux évènements survenus au service des urgences chirurgicales du CHU. Un groupe de malfaiteurs munis d'armes blanches se sont, en effet, introduits au PU et ont proféré des menaces de mort à l'encontre des internes de garde, indique un communiqué rendu public par ces derniers. «La situation d'insécurité vécue par nous tous aux services des urgences, à toute heure de la journée, et particulièrement la nuit, ne peut persister éternellement», précisent-ils tout en poursuivant : «Nous dénonçons l'inefficacité des services de sécurité à prévenir de tels drames, leur absence sur les lieux au moment de l'agression, ainsi que leur complicité puisque des groupes de voyous franchissent le portail principal du CHU en toute liberté, armés, et sans être inquiétés ; un tel laxisme ne peut être toléré plus longtemps», des étudiants internes du CHU, qui ont organisé un rassemblement juste après cet incident, ont décidé le gel de leurs gardes au niveau des PU de médecine et de chirurgie, ainsi que les gardes en pédiatrie suite «aux menaces proférées par leurs supérieurs censés les soutenir». Seules les gardes au niveau de l'EHS Sbihi Tassadit sont à présent maintenues par les protestataires qui ont décidé d'un sit-in, aujourd'hui, devant la direction de l'hôpital avec la présence obligatoire de tous les internes. Un moyen, selon eux, «d'exiger la sécurité avant qu'il ne soit trop tard», ces incidents étant devenus fréquents. Les internes ont, par ailleurs, lancé un appel à leurs aînés pour les soutenir dans leur démarche.

A. D.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 53 /2015

Le Wali de Chlef représenté par le directeur des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national restreint pour: **REALISATION D'UNE DIRECTION REGIONALE DE BUDGET AVEC LOGEMENT D'ASTREINTE A CHLEF :**

Lot n°03 Climatisation centrale

Ne peuvent soumissionner que Les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

- ***Pour le lot N° 03 :***
 Le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, activité principale **Bâtiment**, catégorie **II ou plus** ayant le **code 335-3540 ou 351-3540**, Ayant réalisé au moins **un projet de même nature de travaux (climatisation centrale).**

Pour Obtenir les informations du dossier d'appel d'offre et retirer les cahiers des charges auprès de **la Direction des Equipements Publics**, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir:

I) Offre technique doit contenir :

1. Déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
2. Déclaration de probité dûment remplie et signée.
3. Instructions aux soumissionnaires, CPS, signés.
4. Copie du certificat de qualification et classification professionnel catégorie **II ou plus, activité** principale Bâtiment, pour le **lot N° 03.**
5. Copie du registre de commerce.
6. Copie de l'attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
7. Attestations d'assurances mise à jour en cours de validité (CNAS, CASNOS, CACOBATPH).
8. Extrait de rôle en cours de validité, apuré ou avec échéancier.
9. La liste des moyens matériels clés à utiliser dans le cadre du présent contrat en y joignant les photocopie des cartes grises + assurances pour le matériel roulant et factures conformes ou acte notarié et PV de constat (expert ou un huissier de justice) moins d'une année pour le matériel non roulant.
10. La liste des moyens humains justifiée par des diplômes, CV, par le déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salaries (DAS)
11. Casier judiciaire en cours de validité (moins de 03 mois) du responsable ayant des pouvoirs de signer la soumission.
12. Références professionnelles dûment justifiées (attestations de bonne exécution), délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics.
13. Copies des bilans financiers des 03 dernières années (2011-2012-2013) portant le cachet de réception des services des impôts. Lorsqu'il s'agit d'une société doivent être certifiés par un commissaire aux compte ou un comptable agrée.
14. Délai et planning de réalisation.
15. Copie de la carte d'identification fiscale
16. Une copie du protocole d'accord liant les membres du groupement

II) Offre financière doit contenir :

- La lettre de soumission, dûment remplie et signée et cachetée.
- BPU, dûment rempli, signé et cacheté.
- Le détail Quantitatif et estimatif, dûment rempli, signé et cacheté.

Les offres Techniques et financières doivent être déposés dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure unique fermée et anonyme portant la mention suivante :

« Avis d'appel d'offres national restreint» N° 53/2015
Réalisation D'une Direction Régionale de budget avec logement d'astreinte à Chlef
Lot n°03: Climatisation centrale
« A ne pas ouvrir »

Est adressée à **Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Chlef Boulevards des Martyrs.**

- La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **14H00.**
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **14H00.**
- Les offres resteront valides pendant toute la période de la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

N.B. : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture technique et financière des plis qui aura lieu a la date indiqué ci-dessus au niveau de la salle de réunion de la direction des Equipements Publics de Chlef.

Le Jeune Indépendant **du 03/06/2015 / ANEP N° 328 808**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°49 /2015

Le Wali de Chlef représenté par le directeur des équipements publics lance un avis d'appel d'offres national restreint pour **la réalisation de deux 02 lycées à Travers la Wilaya de Chlef repartis en lots séparés :**

- **Lot n°01 : Réalisation d'un lycée type 800/200R à OUED SLY**
 - **Lot n°1A : Enseignement A+ B**
 - **Lot n°1B : Enseignement C**
 - **Lot n°1C : Logement fonction**
 - **Lot n°1D : Réfectoire et Cuisine**
 - **Lot n°1E : Salle de sport**
 - **Lot n°1F: Poste transformateur type PSIII 16 0 KVA (génie civil + équipement) + Alimentation des blocs en énergie électrique + Eclairage extérieur**

- **Lot n°02 : Réalisation d'un Lycée type 1000/300 avec internat à ZEBOUDJA**
 - **Lot n°2A : Bloc pédagogique et Administration + Sanitaire + Auditorium**
 - **Lot n°2B : Poste transformateur type PS1 (génie civil + équipement) + Alimentation des blocs**
 - **Lot n°2D: Salle de sport**
 - **Lot n°2E : Bloc logements (01F5 + 03F4 + 02F3 + 01F1)**
 - **Lot n°2F : Internat (Hébergement + Réfectoire + Cuisine)**
 - **Lot n°2G: Aménagement extérieur + Assainissement + AEP + Mur de clôture + Mur de Soutènement + Drainage**

Ne peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et sous lots avec des moyens humains et matériels distincts que les entreprises ou groupement d'entreprises ayant :

- ***POUR LE LOT N° 01 (Lycée type 800/200R à OUED SLY) :***
 - Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiment, catégorie «III et plus» pour les lots **1A et 1B** et de catégorie **«II et plus»** pour les lots **1C, 1D, 1E et 1F.**
 - Ayant réalisé au moins un projet ou une partie de projet de catégorie **«C ou plus» pour les lots 1A et 1B.**
 - Ayant réalisé au moins un projet de même nature (Logement) ou un projet ou une partie de projet de catégorie **«B ou plus»** pour le **lot 1C.**
 - Ayant réalisé au moins un projet de même nature (Réfectoire + Cuisine)) ou un projet ou une partie de projet de catégorie **«B ou plus»** pour le **lot 1D.**
 - Ayant réalisé au moins un projet de même nature (Salle de sport) ou un projet ou une partie de projet de catégorie **«B ou plus»** pour le **lot 1E.**
 - Ayant le **code 341-3911 ou 341-3912** et ayant réalisé au moins un projet de même nature (Poste transformateur (GC + équipement) + Alimentation des blocs en énergie électrique + Eclairage extérieur) pour le **lot 1F.**

- ***POUR LE LOT N°02 (Lycée type 1000/300 avec internat à ZEBOUDJA) :***
 - Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiment, catégorie **«III et plus»** pour le lot **2A** et de catégorie **«II et plus»** pour les lots **2B, 2D, 2E et 2F ,**
 - Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiment ou en Travaux publics , de catégorie **«I et plus»** pour le lot **2G,**
 - Ayant réalisé au moins un projet ou une partie de projet de catégorie **«C ou plus» pour le lot 2A.**
 - Ayant le **code 341-3911 ou 341-3912** et ayant réalisé au moins un projet de même nature (Poste transfo (GC + équipement) + Alimentation des blocs) pour le **lot 2B.**
 - Ayant réalisé au moins un projet de même nature (Salle de sport) ou un projet ou une partie de projet de catégorie **«B ou plus»** pour le **lot 2D.**
 - Ayant réalisé au moins un projet de même nature (Logement) ou un projet ou une partie de projet de catégorie **«B ou plus»** pour le **lot 2E.**
 - Ayant réalisé au moins un projet de même nature (Internat (Hébergement + Réfectoire + Cuisine)) ou un projet ou une partie de projet de catégorie **«B ou plus»** pour le **lot 2F.**
 - Ayant réalisé au moins un projet de même nature (Aménagement extérieur+ Assainissement + AEP + Mur de clôture + Mur de Soutènement + Drainage) pour le **lot 2G.**

Justifié par une attestation de bonne exécution des travaux délivrées par les maîtres d'ouvrage, obtenir les informations du dossier d'appel d'offre et retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.

NB : Pour le groupement d'entreprises : le chef de file ainsi que tous les membres constituant le groupement doivent satisfaire obligatoirement les conditions d'éligibilité.
Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir:

I) Offre technique doit contenir :

1. Déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée.
2. Déclaration de probité dûment renseignée, date, signée et cachetée
3. * Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale en bâtiment :
 - Catégorie «III et plus» pour les lots 1A et 1B et de catégorie «II et plus» pour les lots 1C, 1D, 1E et 1F .
 - Catégorie «III et plus» pour les lots 2A et de catégorie «II et plus» pour les lots 2B,2D, 2E et 2F .

 * Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale en bâtiment ou en Travaux publics :
 - Catégorie «II et plus» pour le lot 2G.
4. Copie du numéro d'identification fiscal (NIF).
5. Copie de l'extrait de rôles apure ou avec échéancier.
6. Copie des attestations de mise à jour : CNAS, CACOBATPH, et CASNOS.
7. Copie de l'extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
8. Copie de l'extrait du registre de commerce.
9. Copie du statut pour les sociétés.
10. Copie de l'attestation de dépôt légale des comptes sociaux auprès des CNRC pour les sociétés commerciales dotées de personnalité morale de droit algérien.
11. Copies des bilans financiers des trois dernières années (2011-2012-2013) justifiés par copie des bilans fiscaux portant accuse réception par les service des impôts compétente et visé par un commissaire au compte ou un comptable agréé pour les personnes morales.
12. CPS(Clauses administratives et techniques) dûment renseignés en délai de réalisation, signée et cachetée.
13. L'instruction aux soumissionnaires dûment signée et cachetée.
14. Un planning d'exécution des travaux objet du marché avec délai de réalisation.
15. Attestation de références prouvant la réalisation :
 - Ayant réalisé Au moins un projet ou une partie de projet de catégorie «C ou plus» pour les lots 1A et 1B et 2A.
 - Ayant réalisé Au moins un projet de même nature (Logement) ou un projet ou une partie de projet de catégorie «B ou plus» pours les lot 1C et 2E.
 - Ayant réalisé Au moins un projet de même nature (Réfectoire + Cuisine)) ou un projet ou une partie de projet de catégorie «B ou plus» pour le lot 1D et 2F
 - Ayant réalisé Au moins un projet de même nature (Salle de sport) ou un projet ou une partie de projet de catégorie «B ou plus» pour le lot 1E.
 - Ayant le code 341-3911 ou 341-3912 et ayant réalisé au moins un projet de même nature (Poste transformateur (GC + équipement)+ Alimentation des blocs en énergie électrique + Eclairage extérieur) pour les lots 1F et 2D
 - Ayant réalisé Au moins un projet de même nature (VRD) pour le lot 2G ,
 justifiée par des attestations de bonne exécution ou d'exécution des travaux délivrées par les maîtres d'ouvrages.
16. Moyens matériels justifiés par les copies des cartes grises et assurances en cours de validité pour le matériel roulant et factures correspondantes conforme ou acte de vente notarié appuyer par le PV d'évaluation d'un expert ou d'un huissier de justice pour le matériel non roulant établie de moins d'une année à la date de l'ouverture des plis .
17. Moyens humains justifiés par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS) ou contrat d'insertion des diplômes (CID), contrat de travail Aidé (CTA) en cours de validité.
18. Une copie du protocole d'accord liant les membres du groupement.

II) Offre financière doit contenir :

- Lettre de soumission (renseignée, signée et cachetée)
- Bordereau des prix unitaires (renseigné en chiffre et en lettre, signé et cacheté)
- Détail quantitatif et estimatif (renseigné, signé et cacheté)

Les offres Techniques et financiers (offre financière en double exemplaire une originale et une copie) doivent être déposés dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure unique fermée et anonyme portant la mention suivante

« Avis d'appel d'offres national restreint» N° 49 /2015
Réalisation de deux 02 lycées à Travers à Wilaya de Chlef
Lot
Lot
« A ne pas ouvrir »

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.
La durée de préparation des offres est fixé à **21 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres **avant 14H00.**
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres **à 14H00.**
Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois, à partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin Officielle des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).

N.B. : Les soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture technique et financière des plis qui aura lieu a la date indiquée ci-dessus au niveau de la salle des réunions de la direction des Equipements Publics de Chlef .

Le Jeune Indépendant **du 03/06/2015 / ANEP N° 328 810**

DANGEREUSE MONTÉE DU SALAFISME DANS LA BANDE DE GAZA

Un chef djihadiste abattu par la police palestinienne



Les forces de sécurité du Hamas ont tué hier un chef salafiste dans la bande de Gaza, pour la première fois depuis l'escalade des tensions que suscite la montée en puissance des radicaux dans l'enclave palestinienne en plein marasme politique et économique.

Youssef al-Hatar, âgé de 27 ans et décrit comme un chef salafiste connu localement, a été tué dans un échange de tirs avec les forces de sécurité du Hamas venues l'arrêter chez lui à Sheikh Radwan, dans le nord de la ville de Gaza.

Le jeune homme était soupçonné d'activités illégales, a indiqué le porte-parole du ministère de l'Intérieur à Gaza, Iyad al-Bozoum, sans plus de précisions.

Selon des témoins, les forces de sécurité ont barricadé sa maison pour l'empêcher de s'enfuir. Une fusillade a éclaté. Youssef al-Hatar a tenté de piéger sa maison pour la faire sauter et d'actionner une ceinture d'explosifs qu'il avait enfilée, a rapporté le porte-parole de l'Intérieur. Il a finalement été abattu.

Les forces de sécurité ont saisi chez lui des munitions et des armes formant un arsenal relativement rudimentaire, selon les photos publiées sur le site du ministère.

Des sources locales ont présenté Youssef al-Hatar comme un membre d'un groupe affilié à l'organisation Etat islamique (EI). Ils lui prêtent de nombreux supporteurs, faisant craindre des représailles.

La bande de Gaza est en butte depuis la fin de l'agression israélienne en juillet-août 2014 à la confrontation entre le Hamas, au pouvoir dans ce territoire depuis 2007, et les radicaux de plus en plus actifs et visibles.

Les derniers mois ont vu une série d'actions contre le Hamas et des intérêts internationaux ainsi que l'apparition d'un groupe se nommant Les Partisans de l'Etat islamique à Jérusalem (sic). Aucun groupe n'aurait cependant obtenu l'adoubement de l'EI. Le Hamas, qui mène une vigoureuse répression, continue à ce stade à contrôler la situation, estiment les experts.

Mais ces derniers s'inquiètent du cocktail explosif que constituerait le désespoir économique, l'absence de reconstruction après les dévastations de la guerre, les querelles intestines palestiniennes, l'insurrection dans le Sinaï égyptien voisin et l'appel du djihadisme pour la jeunesse, dans un territoire exigu et enclos sur lequel s'entassent 1,8 million de personnes.

La bande de Gaza est un «baril de poudre», a résumé lundi le ministre allemand des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier lors d'une visite.

R. I.

L'IRAN RÉAFFIRME SON SOUTIEN À LA SYRIE

Rohani rassure al-Assad

L'IRAN soutiendra «jusqu'au bout» le président syrien Bachar al-Assad, a déclaré hier le président Hassan Rohani, cité par les agences de presse iraniennes, au moment où les groupes terroristes enregistrent d'importants succès sur le terrain.

«La nation et le gouvernement iraniens resteront jusqu'au bout au côté de la nation et du gouvernement syriens», a assuré le président Rohani, cité par l'agence Irna, lors d'un entretien à Téhéran avec le président du parlement syrien Mohammad al Laham.

«Téhéran n'oublie pas ses obligations morales envers la Syrie et continuera à fournir son aide et son soutien, en ses propres termes, au gouvernement et à la nation syrienne», a dit le chef de l'Etat iranien.

Les navettes entre Damas et Téhéran se sont intensifiées ces derniers temps, signe de l'étroite coordination entre les deux pays face aux difficultés de Bachar al-Assad après plus de quatre années de guerre civile.

Le gouvernement syrien et le son homologue iranien présentent les rebelles comme des terroristes soutenus par les pays sunnites de la région, notamment



l'Arabie saoudite et le Qatar.

«Malheureusement, certains pays de la région ont fait un mauvais calcul et pensent qu'ils peuvent se servir de groupes terroristes pour atteindre leurs objectifs, mais tôt ou tard, le terrorisme se retournera contre eux», a déclaré Hassan Rohani.

L'organisation terroriste djihadiste Etat islamique s'est emparée fin mai de Palmyre, dans le centre de la Syrie, à 240 km au nord-est de Damas. Les forces gouvernementales syriennes ont également perdu le contrôle de la plus grande partie de la province d'Idlib, dans le nord-ouest du pays. Ces avancées terroristes ont été permises par un soutien logistique et financier de certains pays du Golfe.

R. I.

IRAK

Soutien de la coalition internationale à Bagdad

LA COALITION anti-djihadistes, dirigée par les Etats-Unis, a apporté hier à Paris son soutien au plan militaire et politique de l'Irak pour reconquérir ses territoires, une lutte qui sera de «long terme», selon la France. C'est un «bon plan militairement et politiquement» pour reconquérir la province d'Al-Anbar, a déclaré le secrétaire d'Etat américain adjoint Antony Blinken, à l'issue d'une réunion ministérielle internationale à Paris.

EGYPTE

Report de la confirmation de la peine capitale pour Morsi



La confirmation ou l'infirmation de la peine de mort infligée il y a deux semaines pour évasion de prison et violences à l'ex-président islamiste Mohamed Morsi a été reportée hier au 16 juin par le tribunal du Caire qui l'avait condamné. Le 16 mai, Mohamed Morsi, premier président élu démocratiquement en Egypte avant d'être destitué par l'armée en 2013, avait été condamné à la peine capitale avec une centaine d'autres personnes. Mais toute condamnation à mort doit recueillir l'avis, non contraignant, du Mufti d'Egypte avant d'être confirmée ou commuée.

BURUNDI

Reprise des manifestations à Bujumbura

DES MANIFESTANTS sont de nouveau descendus hier dans les rues de Bujumbura, la capitale burundaise, pour dénoncer la candidature à l'élection présidentielle de Pierre Nkurunziza, le chef de l'Etat sortant. La police a ouvert le feu dans la matinée dans les quartiers de Cibitoke et de Musaga, ont rapporté des témoins. Dimanche, lors d'un sommet à Dar es Salaam, en Tanzanie, les dirigeants des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) ont demandé un report d'au moins un mois et demi des élections législatives et présidentielle burundaises, prévues respectivement les 5 et 26 juin.

DIXIT

«Nous appelons au prompt lancement d'un véritable processus politique inclusif, sous l'auspice des Nations unies pour rétablir la paix en Syrie».

Déclaration de la coalition internationale anti-djihadiste à l'issue de la réunion de Paris.

«Il faut absolument qu'il y ait un changement de Constitution et que le texte soit soumis à référendum».

Michel Kafando, le président du Burkina Faso.

«Nous pensons que dans les prochaines semaines, avec la nouvelle administration qui s'installe au Nigeria, nous allons pouvoir rendre opérationnelle la force mixte multinationale à laquelle contribuent l'ensemble des pays du bassin du lac Tchad».

Mahamadou Issoufou, le président du Niger.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE FT POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA

COMMUNE DE MAHELMA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

N°10/2015

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Mahelma lance un avis D'appel D'offres en vue de :

- **Travaux d'aménagement et revêtement de la cité des 50 logements OPGI**
- **Travaux d'aménagement et revêtement de la cité des 84 logements sociaux participatifs**

Les entreprises intéressées par le présent avis ayant une qualification principale en travaux publics, catégorie **Trois (03) et plus** peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat général de la commune de mahelma contre le paiement de **3 000 DA**.

LE DOSSIER DE SOUMISSION DOIT CONTENIR:

L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint) dument renseignée datée et signée par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité dûment renseignée (selon le modèle ci-joint) signée et datée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges signé. Rempli et paraphé par le soumissionnaire.
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien **(SARL, EURL, SPA, SNC, SCS)**, en cas de non présentation de l'attestation, l'offre sera rejetée.
- Le numéro d'identification fiscale **(NIF)**.
- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de (03) trois mois.
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques.
- Délai et planning d'exécution des travaux,
- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles en travaux publics (activité principale), catégorie **trois (03)** et plus en cours de validité.
- Une copie du registre de commerce visé par **CNRC.**
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les impôts.
- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative **CNAS**)
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec copies de cartes grises, factures d'achat et contrat notarié).
- Attestations de bonne exécution des travaux réalisés similaires.
- Statut de l'entreprise en cas de personne morale.
- Les références bancaires (attestation de solvabilité bancaire).
- Copies des attestations fiscales et d'organisme de sécurité **(CNAS, CASNOS, CACOBATH)**, en cour de validité.
- Extrait de rôle apuré ou avec échéance.

L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.

Les offres doivent être présentées dans 01 enveloppe. L'enveloppe extérieure. Doit être Anonyme et ne doit porter que la mention Suivante :

A Monsieur le Président de l'A.P.C de Mahelma

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N°10/2015

Intitulé de l'Opération

Soumission à Ne Pas Ouvrir :

La durée de préparation des offres est égale à 21 jours à compter de la première parution sur la presse nationale et le BOMOP. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 14h00 du dernier jour de la durée de préparation des offres. L'ouverture aura lieu le même jour à 14h : 15heures au siège de l'APC
La durée de validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.
Les soumissionnaires sont cordialement invités à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 03/06/2015 / ANEP N° 328 797**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DU MAR00GHE ET DE SUIVI ET D'URBANISME
SERVICE DU MARCHE
N° Fiscal : 2817005959
N° :..22../2015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété. portant réglementation des marches publics.

Le président de L'Assemblée populaire communale de M'sila, informe du soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° **:02/2015** paru dans les journaux suivants:

- الحقائق : 19//03/2015.
- Le Jeune Indépendant: 19/03/2015.
-B.O.M.O.P: Du 29/03/2015 au 04/04/2015.

Conformément au jugement des offres du: **19/04/2015** le marché est attribué provisoirement à:

INTITULE DE PROJET	ENTRE-PRISE	N° FISCAL	MONTANT (DA)	DELAI D'EXCUTION	LA NOTE TECHNIQU	OBSERV-ATION
REVETEMENT DES ROUTES CITE LAROUCAD+ REMENAGEMENT DE LA RUE ECHAHID MOSTAPHA BEN BOULAID + REAMEGEMENT LA ROUTE DU CARREFOUR WILAYA VERS CENTRE TELEPHONIQUE DJEZZL	SARL DJERAF HODNA ROUTE Gérant: DJERAF ABDERRACHID	00032819003552	13.940.082,00	TROIS(03) MOIS	67	Offre Moins Disante

Les Soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux pour formuler d'éventuels recours et s'adresser à la commission communale du marché publics de M'sila.

Le Jeune Indépendant **du 03/06/2015 / ANEP N° 328 527**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION DU MAR00GHE ET DE SUIVI ET D'URBANISME
SERVICE DU MARCHE
N° Fiscal : 2817005959
N° :...2A.4../2015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété. portant réglementation des marches publics.

Le président de L'Assemblée populaire communale de M'sila, informe du soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° **:01/2015** paru dans les journaux suivants:

- الاتحاد : 19//03/2015.
- Le Jeune Indépendant: 19/03/2015.
-B.O.M.O.P: Du 29/03/2015 au 04/04/2015.

Conformément au jugement des offres du: **19/04/2015** le marché est attribué provisoirement à:

N°	INTITULE DE PROJET	ENTRE-PRISE	N° FISCAL	MONTANT (DA)	DELAI D'EXCUTION	LA NOTE TECHNIQUE	OBSERV-ATION
01	REVETEMENT DE LA RUE PRINCIPALE CITE 05 JUILLET A COTE DE CITE ZERGA CITE OUAOUA ELMADANI.	SARL DJERAF HODNA ROUTE Gérant: DJERAF ABDERRACHID	00032819003552	15.787.249,92	QUATRE (04) MOIS	77	Offre Moins Disante

Les Soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux pour formuler d'éventuels recours et s'adresser à la commission communale du marché publics de M'sila.

Le Jeune Indépendant **du 03/06/2015 / ANEP N° 328 569**

OUVERTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA CALLIGRAPHIE

Vers l'inscription de la calligraphie dans les programmes scolaires

Comme prévu, l'ouverture du Festival international de la calligraphie a eu lieu ce premier juin à la maison de la Culture Malek-Haddad de Constantine. Cette ouverture a coïncidé avec la célébration de la Journée internationale de l'enfance. Aussi la cérémonie a-t-elle été rehaussée par la présence de la ministre de l'Education nationale qui était accompagnée du wali de Constantine, du commissaire du Festival international de la calligraphie, Mustapha Belkahla, ainsi que des autorités locales.



L'exposition des œuvres des participants est grandiose. Elle regroupe une centaine de tableaux répartis sur six grandes salles de la galerie d'art de la maison de la Culture Malek-Haddad. La ministre a visité entièrement cette exposition, lui consacrant presque deux heures en s'entretenant avec les maîtres calligraphes nationaux et étrangers. Elle a été impressionnée par la finesse et le raffinement des œuvres et a déclaré d'une manière officielle qu'elle allait soumettre une proposition pour l'inscription de la calligraphie dans les programmes scolaires. Il faut dire que les tableaux exposés sont d'une grande valeur. On remarquera l'œuvre aux dimensions géantes d'un maître calligraphe irakien. On remarquera aussi les tableaux de calligraphes nationaux qui brillent par leur génie créatif et leur valeur rivalise avec les grands maîtres étrangers. Le jury aura fort à faire pour délibérer sur le choix des lauréats du concours programmé dans ce festival. Il faut dire aussi que l'exposition a atteint un haut degré de présentation, avec des salles entièrement rénovées de la maison de la Culture Malek-Haddad, débordantes de blancheur et de lumière. L'exposition du Festival international de la calligraphie est la première manifestation la plus importante de l'évènement Constantine, capitale de la culture arabe 2015. Un volet de conférences et d'ateliers se poursuit actuellement durant les sept jours du déroulement de ce festival et cela dans les espaces de cette maison de la Culture.

De Constantine, Kamel Cheriti

8E FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABEA

Des salles pour le visionnage

LE FESTIVAL international d'Oran du film arabe a suscité, au fil de ses éditions annuelles, une source de motivation supplémentaire pour la rénovation des salles de cinéma qui accueillent les visionnages dans le cadre de cette manifestation culturelle.

La capitale de l'ouest algérien dispose, à ce titre, de salles de projection comptant parmi les plus prestigieuses de la région, tant par l'esthétique architecturale que par la capacité d'accueil qui varie de 400 à un millier de places. Les salles El-Maghreb (ex-Régent), Es-Saada (ex-Colisée) et la Cinémathèque Ouarsenis figurent parmi ces structures culturelles ayant bénéficié d'importantes opérations de réhabilitation qui leur ont permis de consolider leur vocation de proximité. Ces actions de «lifting», menées tout au long de la dernière décennie, ont favorisé la relance des activités artistiques avec la programmation périodique de spectacles de musique et de cycles cinématographiques. La mise en adéquation des équipements et des conditions d'accueil avec les attentes du public a également entraîné l'inscription de ces espaces parmi ceux pouvant abriter les projections des films en compétition ou hors compétition (longs-métrages, courts-métrages, documentaires). La nouvelle édition du Festival international d'Oran du film arabe coïncide cette année avec une opération de modernisation récente de la Cinémathèque Ouarsenis, dotée désormais d'une cabine de projection hightech avec système DCP (Digital cinéma package). Cette salle est la première à l'échelle nationale à faire acquisition du DCP qui constitue l'équivalent numérique de la bobine 35 mm, offrant «ce qu'il y a de mieux au monde, en termes de qualité d'image et de son», a affirmé le responsable de cette structure, Abdelghani Zekri. L'ancien équipement de projection remonte aux années 1980, a-t-il rappelé, soulignant l'intérêt du DCP qui donne le ton à «une nouvelle ère basée sur l'adoption des nouvelles technologies pour davantage de performances techniques, au bon plaisir des spectateurs». Située à la rue Larbi Ben M'hidi, l'une des principales artères de la ville, la Cinémathèque d'Oran a été créée en juin 1965, quelques mois après celle d'Alger, avec une capacité d'environ 400 places. Elle a constitué un espace propice pour des séances-débats avec d'illustres cinéastes algériens et étrangers, Comme elle a abrité rétrospectives, des panoramas de cinéma et le défunt festival international du court métrage. A l'instar des précédentes éditions du FIOFA, cet espace culturel abritera, dès jeudi, les projections des courts métrages en compétition officielle, tandis que les longs-métrages et les films hors-compétition sont visionnés dans les autres salles de cinéma.



APS

SORTIR

CINEMA

CARTE BLANCHE au Festival Premier plan d'Angers (France). Projections en présence de réalisateurs, ateliers, master-class, jusqu' au lundi 15 juin. Institut français d'Alger.
Aujourd'hui, mercredi 3 juin à 18h30. Hope de Boris Lojkine (France, drame, 91mn, 2015) en présence du réalisateur. En route vers l'Europe, Hope rencontre Léonard. Elle a besoin d'un protecteur, il n'a pas le cœur de l'abandonner. Dans un monde hostile où chacun doit rester avec les siens, ils vont tenter d'avancer ensemble et de s'aimer.

VENISE

EXPOSITION de photographies Eaux de-là d'Anne Saffore. Vernissage en présence de l'artiste. Jeudi 4 juin. 18h. Institut français d'Alger. Visible jusqu'au samedi 4 juillet. Réappropriation de la beauté des lieux magiques de la lagune vénitienne et ses îles enchanteresses. Un lieu estimé de tous dans le monde pour sa beauté, sa grâce et sa magnificence.

ASIA

EXPOSITION Asia By Kids : Travaux des élèves de l'atelier Art'Landz jusqu'au samedi 6 juin. Musée national du Bardo. Travaux artistiques pluridisciplinaires de dessin, peinture, art'textile, art'nature, art'paper et art'déco réalisés autour de la culture asiatique : Japon, Chine, Indonésie, Iran, Inde.

RENCONTRE

RENCONTRE avec l'artiste plasticien Mehdi Bardi Djelil. Le samedi 06 juin.14h30. Restaurant Lalla Mina, Alger-Centre. En présence d'un comité: l'écrivain Hajar Bali, l'éditrice Selma Hellal, l'artiste Mourad Krinah, la critique d'art et professeur aux Beaux-arts Nadira Laggoune.

TALENT

1E SALON du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART

EXPOSITION Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

CLIP

1E NUIT du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV

JEUNESSE : Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.
Enfance : Concours J'illustre un conte du patrimoine pour enfants de 6 à 14 ans : Un texte, une illustration (dessin, collage, photographie, …), un titre de livre fictif. Date limite d'envoi fixée au 30 juin.
Consulter : www.feliv.dz

ELECTIONS DE L'IAAF :
Amar Bouras candidat au Comité exécutif

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) Amar Bouras est candidat aux sélections du comité exécutif de la Fédération internationale d'athlétisme prévues en août prochain en Chine, en marge des championnats du Monde 2015, a indiqué l'IAAF. Outre Amar Bouras, trente huit (38) candidats des cinq continents dont quatre arabes sont en lice pour neuf postes à pourvoir, précise le site officiel de l'IAAF. Les quatre autres candidats arabes sont Dahlan Al Hammad (Qatar), Emir Nawaf Bin Mohamed (Arabie saoudite), Ahmad Al Kamali (Emirats arabes unis) et Nawal El Moutawakel (Maroc). Le président de la FAA est également candidat à l'élection du comité technique de l'IAAF. Au total, 34 candidats sont en course pour les 12 sièges en jeu. De son côté, le directeur technique national de la Fédération algérienne d'athlétisme Ahmed Boubrit est candidat au comité de cross-country de l'IAAF à l'instar de 25 autres postulants pour les 8 postes à pourvoir. Pour le poste de président de l'IAAF, deux candidats sont en lice: Sergey Bubka (Ukraine) et Sébastien Coe (Angleterre).
Les élections dont celle du président de l'instance internationale auront lieu le premier jour du 50e Congrès de l'IAAF qui se tiendra à Pékin (Chine), le mercredi 19 août et le jeudi 20 août 2015.

Grand prix national de la jeunesse de tennis les 04, 05 et 06 juin

LA FÉDÉRATION algérienne de tennis organise les 04,05 et juin 2015 le grand prix national de la Jeunesse au Tennis Club de Bachdjarah. Ce grand prix qui entre dans le calendrier national de la Fédération algérienne de tennis sera ouvert aux joueurs et joueuses lutins (8 ans et moins), poussins (9 et 10 ans), benjamins (11 et 12 ans) et minimes (13 et 14 ans) qui ont atteint les quarts de finales des championnats régionaux des jeunes (Est, Ouest et Centre). Fateh Hakim, juge arbitre international, arbitrera les tableaux. Cet événement sera sponsorisé par CHEVROLET, transporteur officiel de la fédération algérienne de tennis, CEVITAL, les montres HAIDRA ainsi que la direction de la jeunesse des et des loisirs de la wilaya d'Alger.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE LUTTE:
L'Algérie termine avec 37 médailles dont 9 en or

LES SÉLECTIONS algériennes de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine) ont décroché 37 médailles (9 or, 18 argent et 10 bronze) à l'issue de la cinquième et dernière journée des championnats d'Afrique qui ont pris fin dimanche soir à Alexandrie en Egypte. Dans la catégorie des seniors (lutte libre et gréco-romaine), la sélection algérienne a terminé la compétition avec 12 médailles (1 or, 7 argent et 4 de bronze).
Les médailles d'or ont été l'œuvre de Sid Azara Bachir (84 Kg/GR) et Kherbache Abdelhak (55 Kg/LL). Les médailles d'argent ont été remportées par Djida Ahmed (66 Kg/GR) et Aissaoui Amar (60 Kg/LL).
En lutte féminine, la sélection algérienne cadette a remporté deux médailles grâce à Doudou Ibtissem (40 kg) qui a remporté l'or alors que Khellal Lyna (54 Kg) s'est contentée de la médaille d'argent.

R. S.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'ATHLÉTISME (HANDISPORT) :

470 athlètes attendus à Souk El Tenine (Bejaia)

Quatre cent soixante dix (470) athlètes (garçons et filles) prendront part au championnat d'Algérie d'athlétisme handisport (tous types d'handicapes), saison 2014-2015, prévu du 2 au 4 juin à Souk El Tenine à Bejaia, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de l'organisation sportive (DOS).



DR

Les 470 athlètes issus de 74 clubs établis à travers toute l'Algérie, se disputeront les titres nationaux mis en jeu, dans cinq concours (longueur, disque, javelot, poids et club), pour différents types d'handicapes) et six épreuves (100m , 200m, 400, 800m, 1500m et 5000m). Les classes qui seront en compétition sont 19 pour les courses et 26 pour les concours et chaque athlète engagé pourra prendre part au deux.
Une moyenne de cinquante épreuves seront programmées chaque jour de 09h00 jusqu'à 20h00. «Ce championnat d'Algérie est la dernière compétition pour l'athlétisme d'où seront sélectionnés les meilleurs athlètes (garçons et filles) qui auront l'honneur de représenter l'Algérie aux différentes compétitions internationales qui se pointent à l'horizons», a indiqué le DOS, Ait Said Mansor, premier responsable de l'organisation sportive au sein de la Fédération algérienne handisport (FAH).En effet, trois compétitions de grande envergure sont au programme de l'équipe nationale d'athlétisme en 2015, à savoir, les championnats du Monde (Doha-octobre), les Jeux africains (Brazzaville-septembre) et les jeux méditerranéens de plage (Pescara-septembre).
Durant le rendez-vous de Bejaia, toutes les épreuves se dérouleront en finales directe à l'exception de quelques courses pour les visuels (T11 et T12), alors qu'un athlète ne peut prendre part qu'à trois épreuves au maximum, selon la réglementation internationale de l'IPC (Comité paralympique international) «qui seront appliquées à la lettre surtout pour les concours», comme l'explique les règlements du championnat d'Algérie. Pour cela, les meilleurs moyens et conditions dont (le matériel sportif conçus pour l'homologation des bonnes performances, la présence d'arbitres internationaux, et) seront assurés par les organisateurs, afin de réussir le championnat qui sera d'un «très bon niveau», prédit les techniciens. «Parmi les nouveautés dans ce national, il a été décidé de programmer la compétition des concours la matinée et libérer les athlètes une fois son épreuve terminée. Par cette décision, on évitera aux athlètes la longue attente et de même les accidents de santé auxquels on a eu à faire par le passé», a souligné Ait Said.

OLYMPIADES MINIMES D'ALGER :

Bougherra et la ministre de la Solidarité nationale donnent le coup d'envoi

L'ANCIEN capitaine des Verts et ambassadeur de l'UNICEF, Madjid Bougherra, et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, ont donné lundi à la salle Harcha-Hacène d'Alger, le coup d'envoi de la première édition des Olympiades minimes qui verra la participation de quelque 200 enfants.
«Je suis extrêmement ravi de prendre part à cet événement à l'occasion de la journée mondiale de l'enfant. En tant que représentant de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance, ndlr) ma mission est de protéger les enfants algériens de tous les fléaux», a déclaré Bougherra en marge de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée lundi.
«A travers le sport nous pouvons faire avancer les choses. Nous devons sensibiliser les parents sur l'importance de la pratique sportive et sa répercussion sur l'éducation de leurs enfants qui seront éloignés ainsi des fléaux de la société», a ajouté le défenseur algérien. Bougherra a souligné que les enfants algériens sont doués et qu'il faut leur donner l'occasion de briller en organisant de tels événements.
«Nous avons un projet pour les jeunes talents algériens qui se déroulera dans un mois», a annoncé, par ailleurs, l'ancien capitaine de la sélection algérienne. De son côté, Mme Meslem a estimé que ces Olympiades seront l'occasion de sensibiliser les enfants sur la pratique sportive. Les objectifs de cette manifestation sont de lutter contre la violence et inculquer les valeurs du sport à nos enfants dans un esprit de compétition», a déclaré la ministre. Sous le thème «Le sport : éducation et valeurs», près de 200 enfants prendront part à la 1re édition des Olympiades minimes dans cinq disciplines: le football, le handball, le basket-ball, le tennis de table et le cross.
Les épreuves auront lieu lundi et mardi au stade d'El Biar et aux salles omnisports Harcha-Hacène et Mokhtar-Aribi d'El Biar.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE:

Allegri-Luis Enrique, le big match des revanchards a commencé

Très critiqués à un moment de la saison, Massimiliano Allegri (Juventus Turin) et Luis Enrique (FC Barcelone) goûtent une délicieuse revanche en finale de Ligue des champions, samedi (20h45), où le vainqueur reprendra du dessert. Arrivé à l'été 2014 sous les insultes des tifosi, inconsolables après le départ d'Antonio Conte, Allegri n'a pas desserré les dents.



DR

L'ex-entraîneur de l'AC Milan - circonstance aggravante - s'est mis au travail. Fin politique, il s'est adapté, commençant avec le fameux système en 3-5-2 de son prédécesseur avant d'imposer, petit à petit, son 4-3-1-2, le système que l'on devrait voir le 6 juin. Le départ de Conte «m'a inquiété, et pas qu'un peu, commente Patrice Évra, voulu cet été par Conte. J'ai vécu le changement peu positif Ferguson-Moyes» à Manchester United.

Mais le départ canon de la Juve, six victoires sans prendre de but, a lissé peu à peu la situation. Désormais, Conte ferait presque figure d'oiseau de mauvais augure, lui qui assurait qu'il vivrait certainement une finale de Ligue des champions, mais pas la Juve. «Impossible de manger à une table à 100 euros quand vous n'avez que 10 euros en poche», disait-il, phrase maintes fois tournée en dérision depuis. Allegri goûte tout de même une petite revanche. «Personne ne nous voyait en finale, que nous avons méritée, que ce soit bien clair», dit-il. Mais il reste beau vainqueur.

«Les comparaisons sont normales, mais ne m'intéressent pas, vraiment, dit-il. Seuls comptent les résultats. Les entraîneurs passent, les clubs restent», précisant que «Conte a fait un excellent travail et restera dans l'histoire de ce club». Auteur du doublé Coupe-Championnat, avant de tenter le fameux triplé, Allegri a eu le talent de monter une équipe capable de jouer dans les deux systèmes, et de changer en cours de match.Il a construit une Juve plus européenne, et rêve d'une grande carrière, par exemple à la Carlo Ancelotti, sa victime en demi-finale. Allegri a d'ailleurs commencé les leçons d'anglais.

Il a déjà l'humour «british» cher aux Toscans, lui qui soulignait après le Real que son équipe avait fait «un beau match, et sans barricade». Il faudra peut-être en dresser un petite pour arrêter Messi et goûter jusqu'au bout sa douce revanche. Début janvier, après une défaite à la Real Sociedad (1-0) avec Messi et Neymar sur le banc, Luis Enrique avait tout faux: trop large rotation d'effectif, style offensif trop direct éloigné du sacro-saint jeu de passes barcelonais et surtout mauvaise gestion des stars. Le technicien asturien, 45 ans, n'est sans doute pas passé loin du limogeage au bout de seulement sept mois: oser se passer de Messi! Au lendemain de ce match, l'Argentin s'était fait porter pâle à l'entraînement, déclenchant une violente crise interne. Luis Enrique a alors assoupli sa gestion, montrant de vraies qualités de meneur d'hommes.

«Le jour où je verrai que mes joueurs ne me suivent plus, j'arrête tout. Et cela ne s'est pas encore produit dans ma carrière d'entraîneur», assurait-il. D'ailleurs, il fallait peut-être un premier semestre d'adaptation à son exigeante méthode de travail: juste après cette crise hivernale, le Barça s'est envolé vers le doublé Championnat d'Espagne-Coupe du Roi.

Ses tares sont devenues des qualités: son entêtement s'est mué en persévérance, son turn-over en atout pour le sprint final et son jeu direct en source d'épanouissement pour la vitesse du trio offensif MSN (Messi-Suarez-Neymar).

Avec ces atouts, battre la Juventus Turin et réussir un fabuleux triplé dès sa première saison, comme son ami Pep Guardiola en 2009, serait aussi une belle revanche sur l'Italie, où il n'avait pas réussi à s'imposer sur le banc de l'AS Rome (2011-2012). «Je n'ai pas de détracteurs, et encore moins à Rome», ironise-t-il. Décidément, Luis Enrique semble se nourrir de l'adversité, comme lorsque cet ancien du Real Madrid passé à l'ennemi barcelonais se délectait des sifflets du stade Santiago-Bernabeu lors des classico.

SCANDALE DANS LA PLUS HAUTE SPHÈRE DU FOOTBALL MONDIAL

La FIFA reconnaît un virement de 10 millions de dollars mais disculpe Valcke

LA FIFA a reconnu mardi avoir procédé à un virement de 10 millions de dollars dans le cadre du développement du football dans les Caraïbes mais a assuré que «ni Jérôme Valcke ni aucun haut responsable de la FIFA n'était concerné».

Alors que Jérôme Valcke, le bras droit de Sepp Blatter, est au coeur de la tempête, la FIFA a tenu à disculper son secrétaire général. Si le New York Times affirme que c'est bien Valcke qui a transféré 10 millions de dollars sur des comptes gérés par l'ancien vice-président de l'organisation, Jack Warner, la FIFA a précisé ce mardi que «ni Jérôme Valcke ni aucun haut responsable de la FIFA n'était concerné». La FIFA a cependant reconnu l'existence de ce transfert d'argent : «En 2007, dans le cadre de la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, le gouvernement sud-africain a approuvé un projet de 10 millions de dollars pour aider la diaspora africaine dans les Caraïbes», a indiqué la Fifa dans un communiqué, précisant que cette somme provenait du comité d'organisation du Mondial sud-africain.

«Le paiement des 10 millions de dollars a été autorisé par le président de la commission des finances et exécuté en conformité avec les règlements de la FIFA», ajoute la Fédération internationale.

Valcke, pas directement mis en cause par la justice américaine

«Ni le secrétaire général, Jérôme Valcke, ni aucun autre haut responsable de la Fifa n'ont été concernés par l'initiation, l'approbation ou la mise en place de ce projet», ajoute l'instance mondiale du football.

Selon le *New York Times*, le transfert de 10 millions de dollars, effectué en trois fois entre janvier et mars 2008 d'après l'acte d'accusation américain, a été émis depuis un compte de la FIFA et serait «un élément central du scandale de corruption qui engloutit le football mondial» et ses dirigeants.

A ce stade, M. Valcke n'a pas été directement mis en cause par la justice américaine et il n'est pas cité dans l'acte d'accusation.

Mais selon le *New York Times*, le Français serait «le haut responsable» non identifié qui serait à l'origine du transfert de fonds à Warner.

La justice américaine précise que Jack Warner, ancien président de la Concacaf «a entre autres sollicité et obtenu des pots-de-vin dans le cadre des processus d'attribution des Coupes du monde 1998 et 2010».

Le défenseur Bouhenna (ex-CSC) première recrue du MC Alger

LIBRE de tout engagement avec le CSC, Bouhenna (24 ans), évolue dans la charnière centrale, ce qui va donner une solution supplémentaire dans ce poste, après le départ d'Amine Aksas, dont le contrat n'a pas été renouvelé. Bouhenna avait évolué, entre autres, à Doncaster Rovers (Div 3/Angleterre) et Bertrix en Belgique. D'autres éléments devraient s'engager prochainement avec le Doyen, à l'image du Malgache de l'USM Harrach, Amada, actuellement en pourparlers, précise la même source.Concernant la barre technique, le conseil d'administration devrait se réunir pour se prononcer sur l'avenir du duo Artur Jorge-Valdo, qui a permis au MCA d'assurer son maintien parmi l'élite après une saison à mettre aux oubliettes.

JS Saoura : Henkouche partant pour une autre saison

«**TOUTES** les parties du club, staffs dirigeant et technique, vont se réunir dans les prochains jours pour tracer une feuille de route pour la saison prochaine, dresser la liste des joueurs à libérer et ceux qui seront recrutés, sans oublier bien évidemment la date et lieu du stage d'intersaison», a souligné Kouici. En poste depuis février dernier, l'ancien international du CR Belouizdad, s'est dit «satisfait » des conditions de travail à Béchar, soulignant qu'il va rester à son poste.

RC Arbaâ : L'entraîneur Mihoubi indécis sur son avenir

«**POUR** le moment, je me repose après une saison vraiment épuisante. Concernant mon avenir avec le RCA, je n'ai pris encore aucune décision, d'autant que la situation au club reste incertaine avec la démission du président (Djamel Amani, ndlr). Tout se décidera à l'issue de la discussion prévue prochainement avec lui», a indiqué à l'APS Mihoubi. Ayant succédé en novembre dernier au Serbe DarkoJanackovic, Mihoubi a mené d'abord le RCA en finale de la Coupe d'Algérie, perdue le 2 mai face au MO Béjaia (1-0), avant de sauver le club de la relégation, à l'issue d'une victoire face au MC Alger (2-1), lors de la 30e et ultime journée du championnat disputée vendredi dernier.

DOMICILIATION DU MC ALGER AU STADE DU 5 JUILLET : «L'OPOW n'a reçu aucune demande»

«**POUR** le moment, nous n'avons reçu aucune demande de la part du MCA», a indiqué à l'APS le premier responsable de l'OPOW. Dans une déclaration à l'APS, le président du Doyen, Abdelkrim Raissi, avait annoncé l'intention de son club de déménager du stade Omar-Hamadi à celui du 5-juillet. «Après presque deux saisons disputées au stade Omar-Hamadi, nous avons décidé de déménager au stade du 5-juillet, qui reste notre fief historique». avait-il affirmé. Le club de la capitale a été obligé en septembre 2013 d'aller au stade Omar-Hamadi, après la fermeture de l'enceinte olympique pour travaux de rénovation et de remise à niveau.

Le MCA espère retourner au stade olympique, après une saison qui a vu les mouloudéens assurer leur maintien lors de la 29e et avant-dernière journée de la compétition.

SAOUL, IL DÉCOUVRE CE PETIT MOT SUR SON VOLANT À SON RÉVEIL



CET HOMME peut remercier son ange gardien, en l'occurrence: "The Drunk Knight" (le chevalier ivre). Celui-ci l'a aperçu endormi derrière son volant sous l'effet de l'alcool et a décidé de lui venir en aide en lui confisquant ses clés de voiture. Il a ensuite écrit un petit mot lui indiquant où retrouver ses clés, de quoi garantir qu'il ne puisse redémarrer avant d'avoir désaoulé.
Le chevalier en question a décidé de poster une photo du chauffard et de son petit mot sur imgur et Reddit, sous le pseudonyme Krazy_Legs. On peut donc lire le message laissé au conducteur complètement imbibé d'alcool: "Je vous ai découvert évanoui dans votre voiture dont le moteur tournait encore. J'ai donc décidé de cacher vos clés sous les cartes routières posées sur le siège arrière de votre voiture. J'espère que vous rentrerez en toute sécurité chez vous. Je ne suis pas votre héros. Je suis votre silencieux gardien. Un protecteur vigilant. Signé: le chevalier ivre".
On ne sait pas comment a réagi le fêtard, mais on suppose qu'il a été reconnaissant. On peut d'ailleurs ajouter que ce chevalier a certainement sauvé la vie des gens qui auraient pu croiser la route de ce conducteur pas très glorieux.

UN PV POUR... UNE BROUETTE MAL GARÉE!!!



EXCÈS de zèle ou humour britannique? Une brouette verbalisée fait en tout cas sourire outre-Manche...
Publiée par un utilisateur Twitter incrédule, la photo a rapidement récolté un franc succès sur le réseau. On peut en effet y voir un contractuel en train de verbaliser, semble-t-il, une... brouette manifestement mal garée sur la voie publique.
"Véridique, j'ai du mal à croire ce que je viens de voir", déclare sur Twitter le témoin des faits (voir ci-contre).
L'information n'a pas été confirmée par les pouvoirs locaux mais un porte-parole de la mairie de Leeds (Angleterre) a confié que si la véracité de l'anecdote était avérée, il s'agissait naturellement d'un flagrant délit d'excès de zèle...

IL EMPÊCHE SA COMPAGNE D'ATTRAPER LE BOUQUET DE LA MARIÉE



LES FLEURS arrivaient droit sur sa compagne, il s'est interposé entre le bouquet et sa dulcinée et a repoussé le bouquet. Une scène épique amuse beaucoup les internautes. Un couple de Britanniques assiste au mariage d'amis à Cape Town, en Afrique du Sud.
Lorsque la mariée veut lancer le bouquet vers son amie, face aux caméras, Daniel Bickerdike décide de jouer les trouble-fêtes. Il empêche sa douce Angie de l'attraper et jette les fleurs au sol. La séquence a été isolée et ralentie pour mieux capter la "blague" de l'invité. Le couple originaire de Londres a beaucoup ri de cet incident, rapporte Metro.

200 KG DE COCAÏNE DANS DES ANANAS ÉVIDÉS



LA POLICE espagnole a saisi 200 kilos de cocaïne dissimulés dans des ananas évidés en provenance d'Amérique centrale, a annoncé dimanche le ministère espagnol de l'Intérieur.
Les fruits remplis de drogue ont été détectés par la police dans un arrivage de dix conteneurs transportant des ananas en provenance d'Algesiras, dans le sud-est de l'Espagne, l'un des plus grands ports d'Europe, a précisé le ministère dans un communiqué.
"Les fruits, découverts dans les conteneurs parmi des milliers d'ananas, avaient été évidés et remplis de drogue recouverte d'une cire jaune imitant la couleur de la pulpe d'ananas", a-t-il expliqué.
Les ananas en provenance d'un pays d'Amérique centrale dont le nom n'a pas été révélé étaient destinés à deux sociétés gérées par des Espagnols d'origine colombienne, l'une à Madrid et l'autre à Sant Quirze del Valles, près de Barcelone. La police a arrêté trois personnes et n'a pas écarté la possibilité d'autres arrestations.
Petits malins
Les trafiquants ne manquent pas d'ingéniosité pour introduire de la drogue en Europe. Ainsi, au cours des dernières années de la cocaïne a été trouvée dans des implants mammaires, une perruque, le plâtre d'un homme à la jambe cassée ou encore dissimulée dans les bols, assiettes et soucoupes d'un service de table de 42 pièces.

Le saviez-vous

LA MOITIÉ DES CARREFOURS GIRATOIRES DE TOUTE LA PLANÈTE SE TROUVENT EN FRANCE !



Selon le journal quotidien français Le Parisien, la France détient le record du monde du plus grand nombre de carrefours giratoires (communément appelés ronds-points) avec près de 30 000 ouvrages, soit près de la moitié de tous les carrefours giratoires du monde.

SON FILS EN LAISSE MANGE DANS UNE GAMELLE: "UNE BLAGUE" QUI CHOQUE





UNE FEMME des Philippines appelée Ayra Dela Cruz Francisco a posté une photo de son petit garçon tenu en laisse et en train de manger dans une gamelle comme un chien sur Internet. Elle confiait, cruelle, que son fils était "son nouvel animal de compagnie".
Une femme vivant en Irlande, choquée par la photo comme beaucoup d'autres, a prévenu les autorités américaines qui ont contacté leurs collègues des Philippines. La mère a été mise en garde à vue pour maltraitance.
La femme a dit aux autorités que cette photo n'était qu'une "blague" et qu'elle ne faisait rien de mal. Son mari a pris sa défense, affirmant qu'elle était une bonne personne et une bonne mère. La police a décidé de faire subir une évaluation psychologique à la maman pour voir si elle était apte à s'occuper de son enfant. En attendant, le petit garçon a été retiré à ses parents et se trouve en foyer.

Microsoft se serait offert l'éditeur de l'appli Wunderlist

L'appli de gestion de tâches Wunderlist semble être tombé dans le panier de Microsoft pour une somme située entre 100 et 200 millions de dollars.

D'après le très sérieux Wall Street Journal, c'est au tour de la startup 6Wunderkinder GmbH derrière l'appli Wunderlist d'être récupérée par Microsoft. À en croire la source proche de l'affaire, la firme de Redmond serait prête à débourser entre 100 et 200 millions de dollars pour cette acquisition aux contours encore flous et qui reste à officialiser.



Wunderlist, un des meilleurs gestionnaires de tâches disponibles

Supposément forte de 13 millions d'utilisateurs, Wunderlist est une appli de prise de notes, de planification et de collaboration gratuite disponible un peu partout (iOS, Android, Windows Phone, Windows, Mac ou encore Chromebook) et capable de se synchroniser via le cloud. La récupération d'un logiciel aussi utilisé et réputé pourrait assurément faire du bien au paysage logiciel de Microsoft. Cette acquisition supposée serait d'ailleurs doublement logique. Tout d'abord, parce qu'il y a quelque temps une rumeur voulait que Microsoft travaille sur un service de prise de notes cross plateforme plus léger que OneDrive. Cet outil pourrait clairement s'inspirer voire absorber les fonctionnalités de Wunderlist. Ensuite, parce que ce rachat serait cohérent avec la stratégie lancée par Microsoft depuis plusieurs mois.

Un rachat logique

Pour mémoire, en décembre c'est le client email Acompli qui tombait dans le panier de la firme pour plus de 200 millions de dollars avant de devenir Outlook (Microsoft achète officiellement le client mail Acompli), tandis qu'en février c'est le calendrier Sunrise Calendar qui était avalé pour plus de 100 millions de dollars (Microsoft confirme et précise le rachat de Sunrise). Reste désormais à savoir à quelle sauce Wunderlist et ses employés seront mangés. À noter que les équipes de développement des deux entités se sont récemment rapprochées afin d'intégrer et de synchroniser le gestionnaire de tâches

La prochaine console de Nintendo pourrait fonctionner sous Android



LA PROCHAINE console de Nintendo, connue sous le nom de code NX, sera-t-elle sous Android ? Cette rumeur, lancée par Nikkei, pourrait avoir du sens compte tenu du récent changement de direction de l'entreprise.

Alors qu'on apprenait en mai que Nintendo, après des années de réaction épidermique sur le sujet, se dirigeait finalement vers le jeu mobile, c'est désormais une intrigante rumeur qui concerne la firme japonaise. Sa future console, pour l'instant nommée Nintendo NX, pourrait utiliser le système d'exploitation Android pour fonctionner.

C'est le sérieux Nikkei qui a lancé la rumeur dans sa version japonaise. Selon des personnes proches de Nintendo, l'entreprise miserait sur une politique d'ouverture, pour rectifier le tir suite au désintérêt de nombreux éditeurs tiers pour la Wii U. Une console basée sur Android pourrait, par ailleurs, accueillir des titres également proposés sur les terminaux mobiles : le partenariat annoncé récemment entre Nintendo et le spécialiste nippon des jeux mobiles DeNa, dont Big N est actionnaire, en prendrait d'autant plus de sens.

La Nintendo NX pourrait donc s'avérer être un nouveau tournant dans la stratégie de l'entreprise, si l'information venait à se vérifier. Néanmoins, rien empêcherait Nintendo de modifier allègrement Android pour en faire un OS « fermé », comme a pu le faire Amazon avec Fire OS. Rappelons également que Satoru Iwata avait clairement indiqué il y a quelques semaines que se tourner vers le mobile ne signifiait pas que Nintendo avait « perdu sa passion pour les consoles de jeux vidéo ». On pourrait donc également avoir affaire à une console complémentaire des autres produits de l'entreprise, mais qui n'aurait pas vocation à remplacer l'un de ses produits existants. On ne devrait pas avoir d'informations concrètes sur cette nouvelle console avant 2016, en tout cas, de la part de Nintendo.

NINTENDO NX : SON SYSTÈME D'EXPLOITATION SERAIT BASÉ SUR ANDROID

Voici venir une rumeur assez solide : la Nintendo NX, la prochaine console de Big N, serait propulsée par un OS dont la base ne serait autre qu'Android.

C'est via un édito du très sérieux Nikkei (relayé par Neogaf) concernant le partenariat entre Nintendo et DeNA que nous apprenons aujourd'hui que le virage qu'a commencé à opérer Big N devrait être encore plus raide que prévu. En effet, à en croire la source du journal le système d'exploitation de sa prochaine console, nom de code NX, devrait être basé sur Android.

Une adaptation nécessaire ?

D'après la fameuse source, ce choix d'Android, et donc d'un système plus ouvert qui tranche fortement avec les habitudes de Nintendo, serait venu suite au désintérêt de la plupart des éditeurs tiers pour la Wii U. De plus, avec un OS basé sur Android cela permettrait de proposer plus facilement des jeux à la fois sur la NX et sur terminaux mobiles. Une orientation cohérente depuis l'annonce du partenariat avec DeNA sur le codeveloppement de jeux pour smartphones et tablettes.

Ainsi, avec un OS ouvert la NX – qui ne devrait remplacer ni la Wii U ni la 3DS – pourrait bien s'inspirer de machines utilisant la même solution comme la Nvidia SHIELD, la M.O.J.O. de Mad Catz ou encore la Ouya. Rien ne dit cependant qu'il s'agira d'une solution concurrente aux machines précédemment citées puisqu'il reste à connaître la puissance que renfermera la console et où elle se situera exactement sur le spectre des solutions Nintendo.

Nintendo NX : des informations concrètes l'an prochain

Pour savoir si les rumeurs accumulées jusqu'à présent sont correctes ou non, il faudra vraisemblablement devoir patienter jusqu'en 2016. Avec beaucoup de chance, Nintendo pourra peut-être lâcher quelques miettes à l'E3 dans quelques jours, mais il ne faut pas trop rêver.

Asus Zenfone Selfie : le smartphone aux capteurs de 13 MP

LA MODE ÉTANT aux selfies, chaque constructeur y va de son smartphone pensé pour les amateurs d'autoportraits et cette fois c'est Asus qui dégaine le bien nommé Zenfone Selfie.

A l'occasion du Computex 2015, Asus a dévoilé plusieurs nouveaux produits dont le Zenfone Selfie. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un smartphone spécialisé dans la prise des fameux autoportraits qui sont actuellement dans l'ère du temps.

Pour un ego toujours plus beau

Fonctionnant sous Android 5.0.2 et la surcouche ZenUI, le Zenfone Selfie arbore un écran Full HD de 5,5 pouces (403 ppp). Puisque spécialisé dans la photo, le smartphone propose deux capteurs identiques de 13 MP (1/3.2″) devant et derrière. Ils sont accompagnés de flash LED tandis



que le capteur dorsal profite également d'un autofocus laser. Pour accompagner ces capteurs, le logiciel proposé par Asus dispose également d'outils permettant « d'embellir » l'utilisateur.

A l'intérieur, on retrouve un processeur Snapdragon 615 (4 x 1,7 GHz + 4 x 1 GHz et GPU Adreno 405), 2 Go de mémoire vive et 16 ou 32 Go de stockage, extensible via carte microSD. Compatible 4G, il dispose également des incontournables puces WiFi et Bluetooth 4.0. Une batterie 3000 mAh alimente le tout.

Asus Zenfone Selfie : encore des inconnues

Reste plusieurs inconnues autour de ce terminal milieu de gamme, comme le prix, la date de commercialisation ou encore les zones du monde qui seront concernées. Côtés coloris l'on devrait pouvoir compter sur les mêmes que le Zenfone 2, à savoir du blanc, rose, bleu, noir, doré, gris et rouge.

Enfin, des accessoires pensés pour la photo (un pied métallique ou encore une coque à l'avant transparent) seront normalement de la partie.

Questions ? Réponses !

COMMENT PROTÉGER MES YEUX EN ÉTÉ ?



Les yeux, très fragiles, doivent être protégés du soleil. Voici quelques conseils pour bien protéger vos yeux en été.

Les lunettes de soleil

Pour une protection efficace, les verres doivent impérativement filtrer les UV. D'ailleurs le port de lunettes de bazar est plus dangereux encore que l'absence de lunettes, puisque derrière ces verres teintés sans filtre les pupilles s'ouvrent davantage et laissent davantage pénétrer les UV. À noter que certains verres, bien qu'ils soient parfaitement filtrants, sont presque blancs. Les verres teintés portant la norme CE présentent cependant l'avantage d'atténuer la lumière éblouissante.
Autre impératif : les montures doivent être assez enveloppantes. Une visière ou un chapeau enfin, mettront plus efficacement à l'ombre les yeux des astigmates, de ceux qui ont l'iris clair ou un début de cataracte.

Les lentilles de contact

Pour les porteurs de lentilles de contact, les lentilles jetables minimisent le risque d'infection. Se munir d'un flacon ou de dosettes de collyre du type larmes artificielles permet de laver l'œil au cas où un grain de sable - ou toute autre poussière - se serait infiltré.

L'eau de mer, un danger pour les yeux ?
Quant à l'eau de mer, en dehors de zones particulièrement polluées, elle n'est pas particulièrement dangereuse pour les yeux.

Protéger les yeux des enfants

Les yeux des petits sont plus sensibles car leur pigmentation protectrice est encore incomplète. Leurs lunettes doivent donc être adaptées à la morphologie de leur petit visage et, bien sûr, à leur comportement ! Pour supporter les jeux et autres courses sur la plage ou dans les champs, elles doivent être souples… et très enveloppantes.

Une nouvelle chambre à vide pour tester les engins spatiaux

Spécialisée dans les essais de satellites, d'équipements spatiaux et aéronautiques, Intespace joue un rôle significatif dans de nombreux programmes spatiaux européens. Elle vient de mettre en service une toute nouvelle chambre à vide thermique, qui atteint des températures et des basses pressions extrêmes.



Pour répondre aux besoins des industriels et des agences spatiales, Intespace a mis en service une nouvelle chambre à vide thermique qui peut simuler des températures allant de 100 kelvins (- 173 °C) jusqu'à 440 kelvins (126 °C) et une pression inférieure à 10-5 mbar. De grande dimension – 5 mètres de long et 4,70 mètres de diamètre –, elle peut accueillir tout type d'équipements sans développement spécifique et permet par exemple de tester deux grandes antennes de satellites en même temps. Ce n'est pas la plus grande chambre d'Europe, laquelle se situe dans le centre technique de l'Esa (Estec). Intespace elle-même en possède deux autres de plus grandes tailles, dont la chambre Simmer, de 10 mètres de diamètre, qui permet de tester un satellite complet.

Des températures extrêmes

Le principal intérêt de cette nouvelle chambre est qu'elle reste la seule en Europe capable d'atteindre des températures extrêmes sans système de génération supplémentaire comme des lampes infrarouge. Cela permet de limiter les manipulations proches du spécimen et permet des gains de temps en phase de préparation de l'essai.
Cette nouvelle chambre sera notamment utilisée pour tester les équipements des sondes de l'Agence spatiale européenne Solar Orbiter, destinée à étudier le Soleil, et Euclid qui partira à la recherche de la matière noire. Elle est aussi et surtout très bien dimensionnée pour tester des réflecteurs d'antennes et qualifier des panneaux solaires.
Les essais de vide thermique font partie des nombreux tests auxquels sont soumis les satellites à différentes étapes de leur construction. Le but étant bien sûr de s'assurer qu'une fois l'engin dans l'espace, rien ne viendra en perturber le fonctionnement. Lors de cet essai dit d'environnement, on simule les conditions extrêmes de température et de pression pour vérifier le bon fonctionnement du satellite et effectuer des contrôles thermiques.

Risque accru de thrombose lié aux pilules de dernière génération

LES PILULES contraceptives les plus récentes induiraient un risque accru d'accidents par thrombose veineuse (formation de caillots) selon une étude publiée le 27 mai dans la revue médicale The BMJ Today.
Réalisée par des chercheurs britanniques, la nouvelle étude relève que les femmes prenant des contraceptifs oraux combinés contenant de la drospirénone, du désogestrel, du gestodène et de la cyprotérone ont un risque de thrombose veineuse multiplié par quatre par rapport à celles ne prenant pas la pilule. Le risque est également presque doublé (1,5 à 1,8 fois supérieur) par rapport aux femmes prenant des contraceptifs oraux estroprogestatifs plus anciens contenant du lévonorgestrel, de la noréthisterone ou du norgestimate.
En France, les risques cardiovasculaires des pilules les plus récemment mises sur le marché, également appelées pilules de 3e et 4e générations, ont été médiatisés fin 2012 et début 2013. Cette médiatisation et un plan d'action des autorités sanitaires ont conduit dans l'année qui a suivi à réduire de près de 25 % la vente de ces pilules au profit des plus anciennes, également appelées pilules de 1ère et 2e générations.



Risques de thromboses plus faibles avec les anciennes pilules

Les chercheurs de l'université de Nottingham ont travaillé sur deux grandes bases de données médicales et comparé la prise de contraceptifs oraux avec les thromboses veineuses observées chez les femmes âgées de 15 à 49 ans.
Ils ont ainsi pu montrer que le nombre de thromboses excédentaires pour 10.000 femmes traitées par an était plus faible (six cas recensés) chez celles prenant les pilules les plus anciennes que chez celles (14 cas) prenant du désogestrel et de la cyprotérone (qu'on retrouve notamment dans le traitement anti-acné Diane).
Mais les chercheurs relèvent également que le risque absolu reste faible et que les contraceptifs oraux restent « remarquablement sûrs », avec un risque de thrombose multiplié par trois pour toutes les pilules confondues, alors qu'une femme enceinte a un risque multiplié par dix.
Ces travaux publiés dans la revue médicale The BMJ Today confirment notamment les résultats d'une étude danoise publiée en 2011, ainsi qu'une autre, plus vaste, de l'Assurance maladie française qui avait montré un doublement du risque d'embolie pulmonaire (la conséquence la plus grave de la formation d'un caillot dans les veines) chez les utilisatrices des pilules les plus récentes.
À la demande de la France, l'agence européenne du médicament (Ema) avait procédé à une réévaluation des risques, mais avait conclu que les bénéfices des pilules de 3e et 4e générations restaient supérieurs aux risques.

Solar Impulse : décollage du premier vol solaire autour du monde !

Après 12 ans de travail, Solar Impulse, un avion solaire capable de voler sans carburant, s'est élancé de l'aéroport d'Abou Dabi, (Emirats arabes unis) pour un tour du monde exceptionnel de jour comme de nuit.

Solar Impulse est un avion solaire unique et ambitieux : il vise à faire le tour du monde sans utiliser la moindre goutte de carburant. Un véritable défi et une démonstration technologique !
Si Solar Impulse n'est pas le premier projet d'avion solaire, c'est certainement le plus ambitieux. C'est un véritable laboratoire technologique volant, à l'autonomie quasi perpétuelle, capable de traverser océans et continents en volant plusieurs jours et nuits d'affilée : « Imaginez les réserves d'énergie qui augmentent au cours du vol ! Pour réussir ce défi, il a fallu tirer un profit maximum de chaque watt mis à notre disposition par le soleil et le stocker dans nos batteries. Toutes les formes d'efficience énergétique ont été recherchées. Aujourd'hui, Solar Impulse est le premier avion solaire à pouvoir voler nuit et jour, le premier avion à s'approcher du vol perpétuel. » explique André Borschberg, pilote et fondateur du projet.



Un avion léger, aérodynamique et robuste

Pour relever ce défi, il a été conçu de manière à être le moins énergivore possible tout en étant le plus léger et aérodynamique. Ainsi, il a une envergure plus grande que celle d'un Boeing 747 Jumbo Jet (72 m), pour seulement le poids d'une voiture. Proportionnellement, la structure de Solar Impulse pèse 10 fois moins que celle du meilleur des planeurs. Chaque gramme supplémentaire a dû être économisé ailleurs afin de pouvoir embarquer suffisamment de batteries et d'avoir un cockpit dans lequel un pilote peut vivre une semaine. Au final, l'avion solaire a le poids d'une grosse voiture : 2 300 kg !
Enfin, la structure est construite en matériaux composites (fibres de carbone et nid d'abeille assemblés en sandwich).

Un avion alimenté exclusivement grâce à l'énergie solaire

Cette prouesse est rendue possible grâce à l'énergie solaire : Solar impulse est équipé sur une surface de 269,5 m² de 17 248 cellules solaires en silicium monocristallin[1] qui captent jusqu'à 340kWh d'énergie solaire par jour !
L'énergie collectée par les cellules solaires est stockée dans des batteries au lithium polymère, d'une densité énergétique poussée à 260 Wh/kg. Réparties dans les 4 nacelles et isolées dans une mousse de haute densité, avec un système de contrôle des seuils de charge et de température, leur masse totale se monte à 633 kg, soit un peu plus du quart de l'ensemble de l'avion.
Solar impulse est équipé de quatre moteurs brushless sensorless de 17,5 CV chacun (13,5 kw) fixés sous les ailes, munis d'un réducteur limitant à 525 tours / min la rotation d'une hélice bipale de 4 mètres de diamètre. L'ensemble comporte un rendement de 94%, ce qui en fait un record d'efficience énergétique.
Toutefois, sa vitesse est bien plus réduite que les avions classiques : entre 36 km/h et 140 km/h à l'altitude maximale.
La nuit, l'avion puise sur les batteries pour se déplacer. Pour économiser l'énergie, Solar Impulse s'élève à 9 000m la journée et descend à 1 500 m le soir.

Le tour du monde 2015 de l'avion solaire

Le tour du monde vient tout juste de commencer : décollé d'Abou Dabi, Capitale des Émirats arabes unis Solar Impulse a mis le cap sur Muscat à Oman.
Puis il rejoindra Ahmedabad et Varanasi en Inde ; Mandalay au Myanmar ; Chongqing et Nanjing en Chine ; la traversée du Pacifique jusqu'à Hawaii, puis Phoenix aux Etats-Unis, une seconde ville américaine en fonction de la météo, et New York. La dernière partie du trajet comportera la traversée de l'Atlantique pour faire escale soit en Europe du Sud soit en Afrique du Nord avant de revenir au point de départ entre fin juillet et début août 2015.

1er juin 2015 : la traversée du Pacifique compromise

Alors que les premières étapes ont été franchies sans incident notable, le voyage de Nanjing (Japon) à Hawaï (Etats-Unis), au-dessus de l'océan Pacifique implique une totale autonomie pendant près de 3 jours, sans aucune escale. C'est un véritable challenge qui devrait marquer l'histoire de l'aviation.
Malheureusement, de mauvaises conditions météo ont obligé le pilote (André Borschberg) à faire demi-tour pour atterrir sur l'aéroport de Nagoya (Komati Airport). En effet, un front froid s'est formé au dessus du Pacifique et présente un risque trop élevé pour l'avion. Une fois à Nagoya, l'équipage attendra un temps plus clément pour tenter la traversée tant attendue et symbolique du Pacifique.
C'est une déception pour toute l'équipe du Solar Impulse mais, heureusement, ce revers ne marque pas la fin du voyage pour l'avion solaire.

Un fleuron technologique pour dynamiser les énergies renouvelables

Solar Impulse, c'est une prouesse technologique, un défi et engagement mais surtout un symbole, celui qui porte le formidable espoir de l'exploitation massive de l'énergie solaire. En effet, l'énergie fournie par le soleil est plus de 11 000 fois supérieure à la demande énergétique de toute la population mondiale : ce qui, théoriquement, en fait une énergie largement suffisante pour couvrir tous nos besoins !
« Quelle meilleure façon de démontrer l'importance de l'esprit de pionnier et d'innovation que de réaliser l'impossible avec des énergies renouvelables et d'apporter de nouvelles solutions aux problèmes environnementaux ? » suggère le site officiel de Solar Impulse où l'on peut suivre en direct le tour du monde.
D'ores et déjà, Bertrand Piccard, fondateur du projet, a précisé : "Si nous utilisions les technologies qui nous sont disponibles actuellement, nous pourrions diviser par deux notre consommation d'énergie."

En Europe, l'été dure de plus en plus longtemps depuis la fin des années 1970

SELON UNE ÉTUDE parue dans la revue Journal of Climate de l'American Meteorological Society, depuis la fin des années 1970, la saison estivale s'est significativement allongée en Europe de 6 jours par décennie ! L'étude, menée par des chercheurs de l'Université Pablo de Olavide de Séville (Espagne), de l'Université Complutense de Madrid (Espagne) et de l'Institut de Geosciences du CSIC montre que la durée de l'été s'est allongée sur une partie du continent européen.
Pour arriver à ce résultat, ils ont créé un algorithme basé sur des



températures locales comparées à celles contenues dans la base de données E-OBS, qui couvre les températures relevées par les stations météorologiques de toute l'Europe depuis 1950.
Les résultats montrent un allongement moyen de l'été de 2,4 jours par décennie sur la période étudiée (1950 - 2012), avec deux phases bien distinctes :

•de 1950 à 1978, la durée de l'été semble se raccourcir,
•à partir de 1979, l'inverse se produit : l'allongement de l'été atteint une valeur située entre 5 et 12 jours par décennie dans l'ouest de l'Europe et la région méditerranéenne.

Ainsi, depuis la fin des années 1970, chaque décennie, en moyenne, l'été s'est rallongé de 6 jours, ce qui fait 21 jours d'été en plus en seulement 35 ans !
Selon Cristina Peña Ortiz, auteur principal de l'étude, et ses collègues, ce changement, rapide, peut s'expliquer par une superposition du signal de l'Oscillation Atlantique Multidécennale (OAM)[1] et une tendance de longue durée avec des étés plus longs associée au réchauffement climatique d'origine anthropique.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

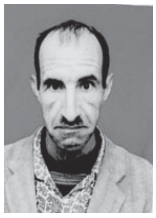
Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

N° 0000 2925
Etude Notariale Maitre LAHDIRI Amar,cité 120 Logts Bt N° 1 quartier Sghir
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Aux termes d'un acte reçu en l'étude le 31/03/2015, qui sera enregistré, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée par Mrs KERNOU Salim et KERNOU Nassim, portant les caractéristiques suivantes : Dénomination : « SARL KERNOU ALUMINIUM IMPORT EXPORT », Siège Social : Cité Sghir Promotion immobilière SABRACHOU Said Local N° 30 Commune de Bejaia, Capital Social : 20 000 000 DA, Objet : Import Export : Vieux Fers Métaux, tessons, débris de verre et de brocanterie, métaux et produits métalliques et sidérurgique, articles en caoutchouc et en plastique destinés a tous usages, verrerie, bois, liège et ouvrage de sparterie et de vannerie, tous matériels, machines, pièces détachées et accessoires destines a la fabrication et transformation des plastiques et caoutchoucs, outils et outillages mécaniques, électromécaniques, électriques et électroniques, matériels et produits liés au domaine de la quincaillerie, droguerie, articles de ménage, et tous articles d'hygiène et d'entretien domestique et professionnel, tous matériels et équipements liés au domaine de l'électricité et l'électronique, tous matériels de travaux publics et bâtiment y compris pièces détachées et accessoires, articles de serruries, pneumatiques. Importation des équipements, matériels et produits liés au domaine du bâtiment et des travaux publics, Métallurgie de l'aluminium et d'autres métaux légers (y compris fabrication d'allages légers, de buralumin d'alpax). Menuiserie aluminium. Commerce de gros : Matériaux de construction, céramiques sanitaire verre plat. Vitrerie et de la miroiterie, bois, du liège et produits dérives, outils et outillages, céréales et aliments du bétail, métaux pneumatiques, vieux fers, métaux, tessons, débris de verre et brocanterie. Commerce de détail : Métaux et produits métalliques et sidérurgiques, matériaux de construction, quincaillerie de bâtiment, vitrerie, peinture et bois, vitrerie et miroiterie, pneumatiques, Exposition de tous produits, matériels et équipements (Show-Room). Durée : 99 ans, Nom du Gérant :Mrs KERNOU Nassim pour durée illimitée. Désignation de KHOULALE-NE Boualem en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois ans.

Pour Avis Le Notaire

Ref 31/15

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

Vend

Vend matériel de coiffure esthétique dame, 2 postes de travail, 2 fauteuils, tabouret

Tél : (0556)40.29.93

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA
DAIRA DE HADJOUT
COMMUNE DE MERAD

ANNONCE

Le président de l'Assemblée populaire communale de Merad informe les citoyens de la commune à propos du projet de l'exploitation d'un club internet (cybercafé) situé dans la rue du stade n° 29 – Merad pour monsieur Rouabah Toufir, pour une période de 30 jours à compter de la date du 09/06/2015.
Les citoyens peuvent accéder au dossier pendant la période mentionnée ci-dessus, et à fournir leurs observations dans le registre ouvert à l'APC pendant les jours de la semaine à partir de (8h00 à 12h00) et de (13h00 à 16h30).

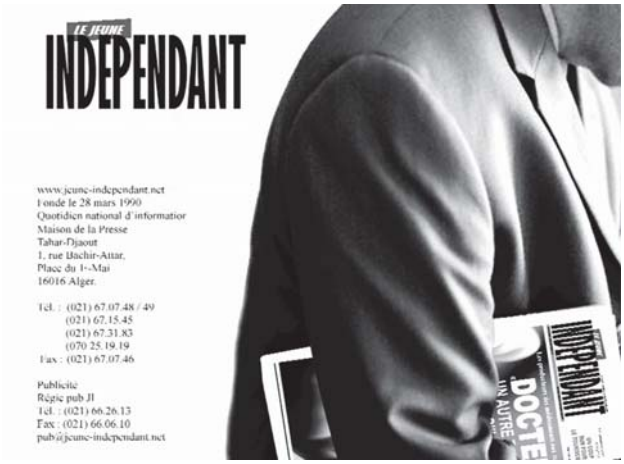
LE PRESIDENT DE L'APC

Ref 30/15

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES POILS SUR LE VISAGE ?



La décoloration

Si la moustache est peu fournie, décolorez ces poils indésirables(uniquement des produits étudiés pour le visage)

Pince à épiler

Utilisez une pince à épiler pour retirer des poils égarés sur le menton, au dessus des sourcils ou même sur la joue

Le raser est-il nécessaire?

Surtout pas ! N'utilisez jamais de rasoir, qu'il soit à main ou électrique, sur le visage ! Laissez le rasoir aux hommes !

L'épilation à la cire

Utilisez de la cire tiède ou froide. Cette méthode efficace n'a qu'un défaut : la moustache et la barbe reviendront.

Alors si vous voulez vous débarrasser définitivement de ces poils indésirables, consultez un dermatologue : une épilation électrique ou au laser, pratiquées par un dermatologue sont seuls conseillées pour se débarrasser définitivement d'une moustache ou une barbe naissante.

LES VERTUS THÉRAPEUTIQUES DU LAURIER

Pour obtenir ces effets relaxants, le laurier doit être pris en infusion, en huile essentielle dans le bain ou en aromathérapie avec un diffuseur d'huile.

Les feuilles de laurier sont utilisées séchées en infusion pour lutter contre les flatulences, réduire les spasmes, les ballonnements, les digestions difficiles (son amertume favorise la sécrétion de bile), mais aussi les infections urinaires et la grippe du fait de ses propriétés bactéricides. L'infusion (3 à 4 feuilles par tasse d'eau bouillante, infuser 10 min) devra être bue après les repas. Consommée entre les repas, à raison de 2 à 3 tasses par jour, elle calme la toux, lutte contre les bronchites, sinusites et états grippaux.

Anti bactérien et fongicide, le laurier permet de désinfecter les blessures, mais également de prévenir les maladies virales.

L'huile peut être appliquée pour soulager les arthrites, les rhumatismes, les entorses,



mais aussi pour éloigner les moustiques.

Masser le cuir chevelu avec une infusion froide de laurier permet de réduire les pellicules.

Dans la maison et le jardin, cette plante est également utilisée comme répulsif pour les cafards et les insectes nuisibles.

Attention!

Il ne faudrait pas confondre les feuilles du laurier avec celle du laurier-rose et du laurier-cerise qui sont très dangereuses.

Ne jetterez plus jamais l'eau de riz

Peut-être que vous avez entendu dire que l'eau de riz est l'eau avec laquelle vous lavez le riz, mais ce n'est pas vrai.

Si vous utilisez cette eau, vous ne gagnerez même pas la moitié des avantages pour la santé qu'en utilisant la « véritable » eau de riz. La « véritable » eau de riz s'obtient lorsque vous faites bouillir le riz dans l'eau.

La préparation de l'eau de riz nécessite plus d'eau que pour la préparation du riz. En effet, vous avez besoin de l'eau dans laquelle le riz a libéré ses ingrédients fondamentaux. Vous pouvez boire cette eau quand elle est chaude ou l'utiliser pour vous lavez les cheveux ou le visage quand elle est refroidie.



Bienfaits pour la santé

- Fournit de l'énergie
- Régularise la température du corps
- Agit efficacement comme prévention
- Guérit et prévient la constipation
- Prévient la gastroentérite
- Avantages cosmétiques de l'eau de riz:
- Rend votre peau plus douce
- Rend vos cheveux sains et brillants
- Utilisez l'eau de riz comme un élixir tonique
- Aide à resserrer les pores sur votre visage

LE PIMENT SERAIT-IL EFFICACE CONTRE L'OBÉSITÉ ?



Le principal composant actif du piment pourrait rapidement devenir un nouveau complément alimentaire en vogue grâce aux capacités qu'il a de doper le métabolisme, comme l'ont démontré des recherches menées par une équipe de l'université du Wyoming aux États-Unis. Ce composant permet en effet de brûler des graisses sans effort et donc de lutter contre l'obésité.

La capsaïcine est le composé chimique présent dans le piment qui provoque la sensation de brûlure dans la bouche... Ce composé transforme les "mauvaises graisses" en "bonnes graisses brunes", comme l'ont expliqué les chercheurs au cours de la présentation de leurs travaux lors d'un congrès.

Le complément alimentaire à base de capsaïcine élimine la prise de poids associée à la consommation d'aliments riches en optimisant la présence de cellules brunes, dont les capacités thermogéniques permettent de brûler les graisses sans effort.

Des chercheurs travaille actuellement sur la mise au point d'un complément alimentaire à base de capsaïcine qui permettrait de lutter contre l'obésité. Ses membres sont très optimistes et pensent que des essais cliniques devraient rapidement débuter. Les chercheurs ont déjà soumis un projet de brevet de leur méthode pour délivrer la capsaïcine dans le corps.

L'origine des palpitations

- L'accélération transitoire des battements cardiaques peut s'observer lors d'un effort soudain ou d'un moment de stress ou d'anxiété. Elle peut également avoir pour origine un excès de substances excitantes (caféine, nicotine, drogues ou certains médicaments).

- Les maladies fébriles, la fatigue ou les trouble du sommeil peuvent donner des palpitations sans que le cœur soit vraiment concerné.

- L'hyperthyroïdie, qui modifie la fréquence cardiaque, peut être à l'origine de palpitations. C'est aussi le cas des maladies digestives et des maladies psychologiques ou psychiatriques.

- Certains traitements peuvent également entraîner des palpitations, témoin de leur mauvaise tolérance, de leur effet trop important

- Une anémie (un manque d'hémoglobine) donne très souvent des palpitations. Une réduction de l'oxygénation du sang et/ou des tissus accélère le cœur et peut donner des palpitations : insuffisance respiratoire, maladie hématologique.



- Les divers stress aigus ou chroniques peuvent très facilement donner des palpitations.

Cependant, le symptôme de certaines maladies cardiaques n'est pas à exclure en cas de palpitations. Mieux vaut consulter un médecin si cela persiste.

pomme de terre en sauce

Ingrédients:

- 800 g de veau
- 1.5 kg de pomme de terre (a chair blanche)
- 1 Oignon
- 3 Gousses d'ail
- 1 Botte
- 1 Citron
- 1 c à c de sel (pour la sauce et vous pouvez ajouter selon votre gout)
- 1 c à c de ras el hanout
- 1/2 c à c de cumin
- 1/2 c à c de curcumin
- 2 c à s d'huile d'olive
- Sel + poivre
- Huile pour Friture

Préparation:

Dans un fait tout chauffer l'huile d'olive, ajoutez les morceaux de veau. Les faire revenir qqs minutes.

Mixez ou râpez l'oignon et l'ail et les ajouter a la viande, ajouter ensuite les



épices et les sel et laisser mijoter a petit feu sans ajouter d'eau.

Lavez et couper le persil, ajoutez la moitie a la viande et laisser le reste pour la déco.

Chauffer l'huile et lavez et épluchez les pommes de terre et les couper en lamelles ou en quartiers et les faire frire.

Mettez sur un papier absorbant et réserver.

Ajouter 2 verre d'eau chaude a la viande et monter le feu et laisser cuire en surveillant la cuisson.

Dressez les frites dans le plat et arroser de sauce et de viande, décorez avec du persil et du citron.

Servir chaud avec une bonne salade.

Mini Sablés Tigrés

Ingrédients:

- 250g de beurre doux (82%MG)
- 150g de sucre
- 1 gros oeuf entier (65g)
- 50g de maïzena
- 6g de levure chimique
- 370g de farine
- 50g de vermicelle de chocolat noir mise la veille au frais.
- 120g de chocolat au lait (au choix noir, blanc ou même à la pralinoise)

Préparation:

Dans un saladier ou dans le bol de votre robot, mettez le beurre en parcelles, le sucre et travailler le tout pour avoir une crème légère.

Ajoutez l'oeuf et travailler encore 1 minutes pour avoir un mélange homogène.

Mélangez les poudres (maïzena, farine et levure) et les incorporer au mélange, puis ajouter la vermicelle de chocolat sans la travailler trop.

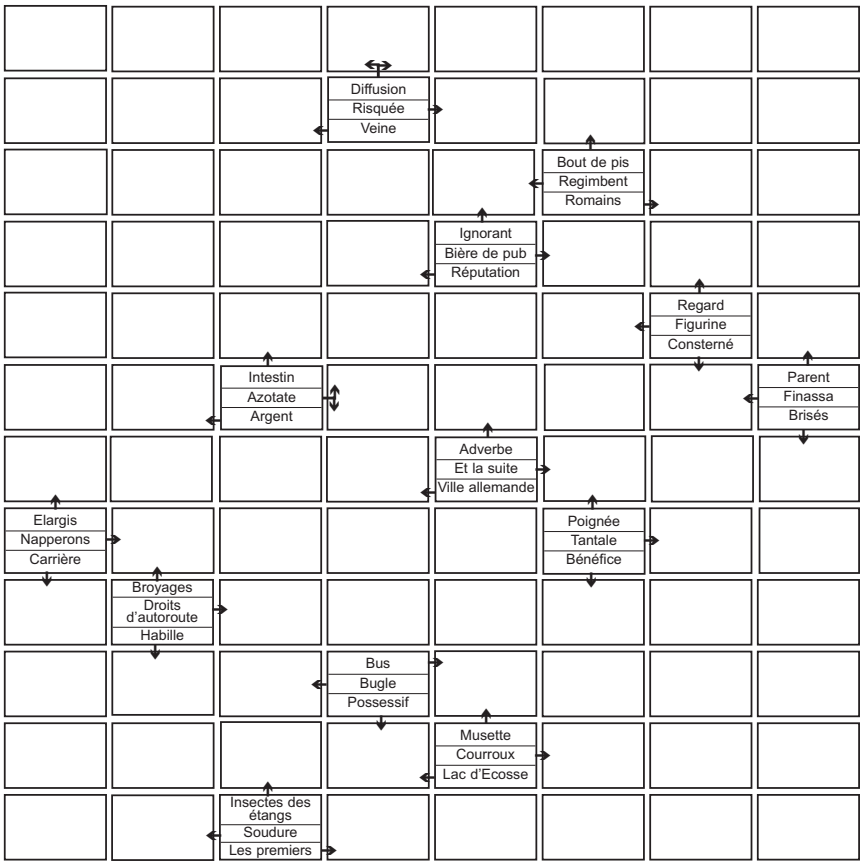


Mettre au frais au moins 30minutes, dans des moules a empreintes.

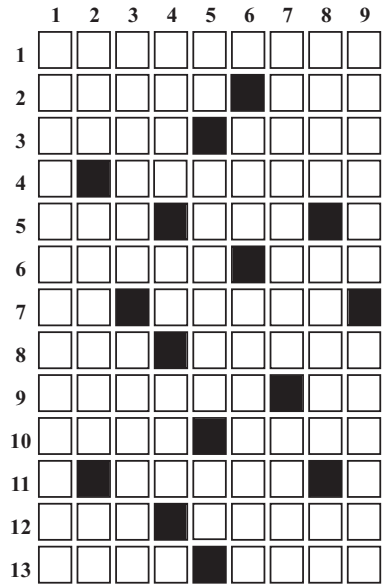
Faire des petites boules que vous enfoncer dans les empreinte sans trop dépasser la forme et pour ne pas avoir des biscuits bombés sur la base.

Enfourner à 180° pour 25 minutes (+ ou – selon vos four), laisser refroidir complètement les biscuits avant de les fourrer au chocolat au lait.

Mots fléchés n° 1921



Mots croisés 9/13 n° 1921



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient cylindrique – Trouvé la fin – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Tissu végétal – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Fleur royale – Il hausse la note – 9. Réjouis – Ils ne passent pas à l'écran – 10. Moyen de locomotion – Anneau de cordage – 11. Fixé – 12. Terme repoussant – Pas gardé – 13. Superlatif – Etable à cochons.

VERTICLAMENT

1. De façon lamentable – 2. Ancien – Bleu – Métal jaune – 3. Habitants de l'Europe centrale – Abominable – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – Atome modifié – 5. Jeune vache – Un bon coup – Chrome – 6. Conifère – Rubans de bordure – 7. Pour désigner une certaine dame – Ville américaine – 8. Etat gaélique – Sortis de l'enceinte – A rembourser – 9. Faculté de penser – Dignitaire ecclésiastique.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1920

HORIZONTALEMENT

ABSURDES
MAIS – ALU
ARRET – IR
DIA – ARME
OLTENIE – US – CIREE
A – ORNA – N
– MUE – IFS
BOITE – AI
LU – EVEIL
ELU – ERRE
TETU – SES

VERTICALEMENT

AMADOUA – BLET
BARILS – MOULE
SIRAT – OUI – UT
USE – ECRETE – U
R – TANIN – EVE – DA – RIRAI – ERS
ELIMEE – FAIRE
SURE – ENSILES

SOLUTION N° 1920

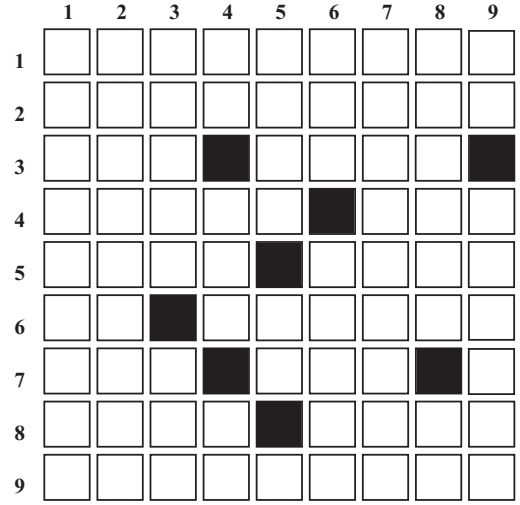
HORIZONTALEMENT

PREOCCUPE
RER – IVRES
OGRES – ERS
CLAMES – LE
HE – BAUMES
ASSOUPIE –
I – LUXER – M
NAIT – RAPE
ETC – ABCES
– HABLEURS
TE – OU – LOI
NEON – MENE
T – PIQUEES

VERTICALEMENT

PROCHAINE – TNT
REGLES – ATHEE –
ERRA – SLICA – OP
O – EMBOUT – BONI
CISEAUX – ALU – Q
CV – SUPERBE – MU
URE – MIRACULEE
PERLEE – PERONE
ESSES – MESSIES

Mots croisés 9/9 n° 1921



HORIZONTALEMENT

1. Devanture – 2. Hussites tchèques – 3. Crème anglaise – Porte au Parlement – 4. Petit cigare – Refus sec – 5. Eléments de trousseau – Noyé – 6. Article arabe – Pluie subite et abondante – 7. Article – Employa – 8. Irlande du poète – Pilastre cornier – 9. Outils pour gratter.

VERTICALEMENT

1. Flamboyer – 2. Oscillera – 3. Bois noir – Textuellement – 4. Drame japonais – Roi de Juda – Phase lunaire – 5. Superlatif – Aperçu – 6. Plante potagère – Hésitât – 7. Nomade – 8. Rusé – Guide de mine – 9. Sur un carton – Proches parentes.

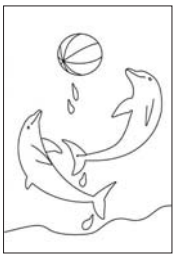
SOLUTION N° 1920

HORIZONTALEMENT

DEVISAGER
ITERATIVE
SET – COTES
TRUC – MENT
EN – ALERTE
NUISES – RE
DEVET – ME –
URE – TOURD
SASSES – AU

VERTICALEMENT

DISTENDUS
ETERNUERA
VETU – IVES
IR – CASE – S
SAC – LETTE
ATOMES – OS
GITER – MU –
EVENTRERA
RESTEE – DU





soduku 70

Pour jouer au Soduku

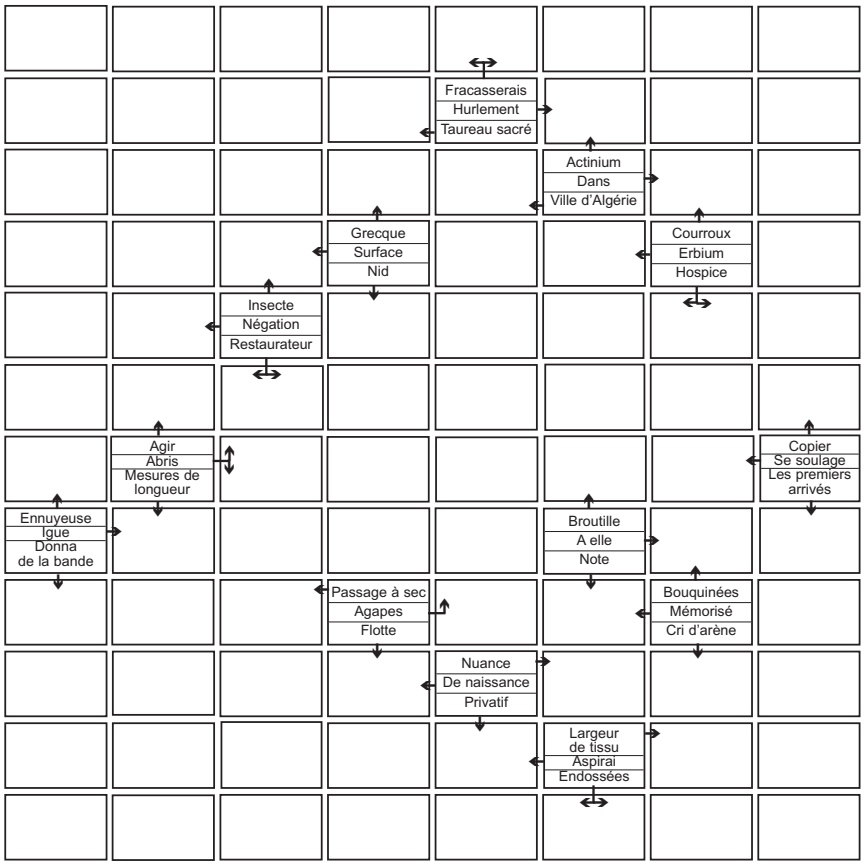
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4		3						9
	7		9				8	
				6	2	7	3	
			1		7	5		
		8				3		
		7	6		9			
	5	1	7	4				
	2				5		4	
3						9		5

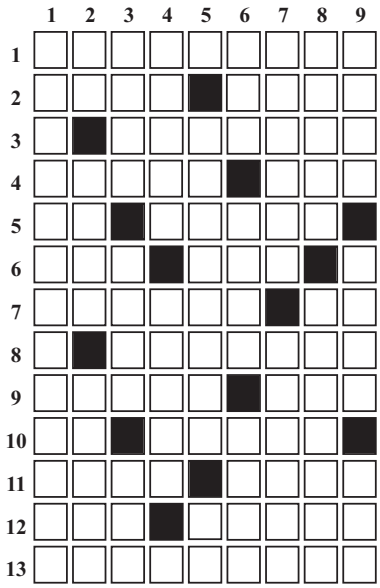
Solutions

8	3	1	7	9	2	6	5	4
4	9	7	8	5	6	3	2	1
5	6	2	4	3	1	7	8	9
6	8	4	9	2	7	1	3	5
2	7	3	1	4	5	9	6	8
9	1	5	6	8	3	4	7	2
7	5	6	2	1	9	8	4	3
3	4	9	5	6	8	2	1	7
1	2	8	3	7	4	5	9	6

Mots fléchés n° 1484



Mots croisés 9/13 n° 1484



HORIZONTALEMENT

1. Nuisances – Prince troyen – Au bout de la ligne – 3. Relatif au mariage – 4. Courrier électronique – Pécheresse – 5. Oui – Toison – 6. Décharné – A l'aube – 7. Non publié – Petit écran – 8. Chimérique – 9. Voiture irréparable – Poussés – Ville de fouilles – Fabuliste grec – 11. Cardinal – Un des inventeurs du téléphone – 12. Elle coule de source – Petite boule nacrée – 13. Belles nordiques.

VERTICALEMENT

1. Misérables – 2. Nombre – Possessif – Cour intérieure – 3. Ville allemande – Cette chose – Offense un de nos sens – 4. Entrée d'une maison – Poils doux et fins – 5. Plaques tournantes – Fleuve d'Italie – 6. Pianiste français – Deux fois rien – Fléchi – 7. Chaland – Protègent des mauvaise ondes – 8. Pâli en partant du poil – Outil de maçon – 9. Poisson – Bugles – Largeurs.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1483

Horizontalement

CONTRATS
AVEU – IRE
VIREES – N
EPEES – PS
– AI – TUBE
ORDRES – E
NEE – RATS
E – STAGE –
RI – USENT
ENA – ERNE
UNIR – SIS
XERUS – ST

Verticalement

CAVE – ONEREUX
OVIPARE – INNE
NEREIDES – AIR
TUEE – R – TU – RU
R – ESTERASE – S
AIS – USAGERS –
TR – PB – TENNIS
SENSEES – TEST

SOLUTION N° 1483

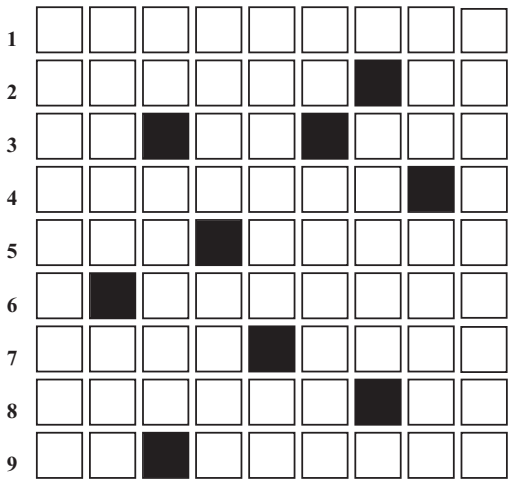
HORIZONTALEMENT

MEGATONNE
A – ASOCIAL
CHUINTE – L
HELENE – DE
IRE – ETRE –
NB – ARSENE
AERER – GAN
L – ORES – TE
ETUI – EMUE
MATERNER –
EPINETTES
NIN – VIREE
TREVE – OST

VERTICALEMENT

MACHINALEMENT
E – HERBE – TAPIR
GAULE – ROUTINE
ASIE – AERIEN – V
TONNERRE – REVE
OCTETS – SENTI –
NIE – REG – METRO
NA – DENATUREES
ELLE – ENEE – SET

Mots croisés 9/9 n° 1484



SOLUTION N° 1483

HORIZONTALEMENT

SENSIBLES
OTAIS – ART
CEP – SCIER
I – PEURS – E
AMENEE – MS
BIEN – ECUS
L – SEC – ANE
EN – MARRIE
SARI – ASES

VERTICALEMENT

SOCIABLES
ETE – MI – NA
NAPPEES – R
SI – ENNEMI
ISSUE – CA –
B – CREE – RA
LAIS – CARS
ERE – MUNIE
STRESSEES

HORIZONTALEMENT

1. Vols pratiqués par une prostituée – 2. Venin – Gallium – 3. Lettres de transit – Agent de liaison – Sans consistance – 4. Contraria – 5. Tranche d'histoire – Constellation – 6. Soldat de cavalerie – 7. Partiez – Ville de Colombie – 8. Dépoussière – Largeur de tissu – 9. Consonnes – Résidus.

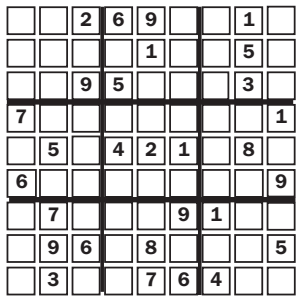
VERTICALEMENT

1. Grippe et choléra – 2. Distinguer – Journalistes du monde – 3. Titane – Un peu fous – 4. Avoir le culot – Ciel – 5. Eau de toilette – C'est-à-dire – 6. Cycle – Réussite – 7. Associa – 8. Le moi pour César – Accessoire de cavalier – 9. Petites soirées dansantes.

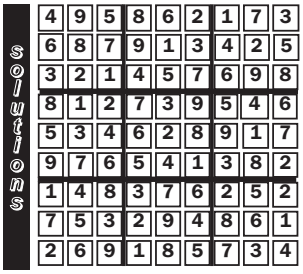
soduku 214

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



SOLUTIONS



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCTRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTEREDE L'HABITATION ET L'URBANISME ET LA VILLE
DiRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE TIPASA
NIF 099 8420 19 00 1622

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de décret présidentiel n°10/236 du 07.10.2010 modifié et complété par le décret présidentiel n° 11-98 du 01/03/2011 modifié et complété par le décret présidentiel n°12/23 DU 18/01/2012 modifié et complété par le décret présidentiel n° 13/03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics, , la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de TIPASA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres national restreint N°17/2014, relatif au projet travaux D'AMELIORAION URBAINE DU SITE : ANCIEN TISSU BOUISMAIL (Rue polyclinique) paru dans les quotidiens " «EL BAHDJA NEWS» '' le 29/11/2014 et " le jeune indépendant '' le 30/11/2014, qu'a l'issu de l'examen et de l'analyse des offres techniques et financières, le choix de la meilleure offre a été effectué conformément au cahier des charges et le marché était attribué provisoirement à :

ENTRTEPRISE	Montant global en TTC	Délais	Note technique	observation
ETPHB -TCE BEN AIDA AHMED NIF :157421200467174	46 002 135.50 DA	12 MOIS	77,33/100	L'offre la moins disante

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de TIPASA dans un délai dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

Les soumissionnaires, intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis

Le Jeune Indépendant du 03/06/2015 / ANEP N° 328 563

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/2015
NIF : 000342019037054

La direction de l'environnement de la Wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la Réalisation et l'équipement d'un centre d'enfouissement technique intercommunal de Gouraya en lots séparés:

Lot n°01 : Acquisition d'un bulldozer sur chenille spécial déchets
Lot n°02 : Acquisition de deux (02) girafes d'éclairage
Lot n°03 : Raccordement électrique de l'hangar de tri
Lot n°04 : Acquisition d'un chariot élévateur
Lot n°05 : Acquisition d'une camionnette double cabine 4x4

Les sociétés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots

Les sociétés intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant d'un agrément fabricants et/ou concessionnaires dûment qualifiés dans le domaine de la fabrication et/ou la vente de ce type d'équipement (Lots N° 1, 2, 4,5), catégorie II et plus bâtiment ou travaux publics en activité principale ou secondaire (article électricité) pour (Lot N°03), peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'environnement de la wilaya de Tipasa.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné .dans le cas de groupement, le cahier de charger doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres techniques est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12H00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 21ème jour, à compter de la date de la première de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la **DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA DE TIPASA.CITE NOUVELLE TIPASA**. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «offre technique » ou «offre financière » selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA DE TIPASA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°05/2015
REALISATION ET EQUIPEMENTS D'UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE
INTERCOMMUNAL DE GOURAYA
Lot N°.....+ intitulé.....

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A. L'offre technique:
Déclaration à Souscrire-Statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commerciales)- Registre de commerce-Agrément-Casier judiciaire- Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier de payement- numéro d'identification fiscale (NIF) -carte d'identification fiscale-Déclaration de probité-Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprises)-Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés commerciales- L'instruction aux soumissionnaires-Cahiers des prescriptions spéciales et particulières (CPS et CPP)-Références professionnelles-Liste des moyens humains –Liste des moyens matériels -Bilans Financiers des trois (03) dernières Années visé par les services des impôts- Fiche de renseignement technique.

B. L'offre financière:
- Lettre de soumission-. Bordereau des prix unitaires-Devis quantitatif et estimatif.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 3 mois à compter de la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn au siège de la direction de l'environnement de la wilaya de Tipasa. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 14h00 mn.

N.B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

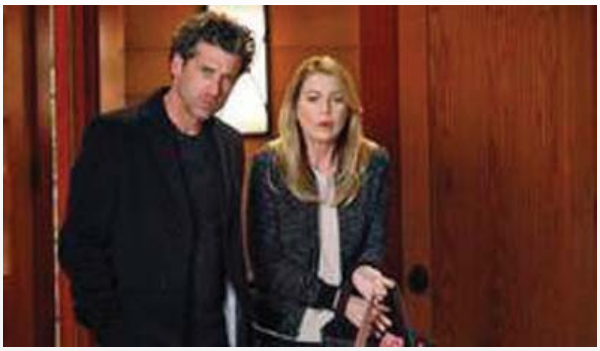
Le Jeune Indépendant du 03/06/2015 / ANEP N° 328 798

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00



TF1 — 19.55 : Grey's Anatomy



Série avec Ellen Pompeo, Sandra Oh…
Depuis qu'elle s'est violemment disputée avec Jackson, Kepner a trouvé refuge chez Arizona et Callie. Cristina, très déçue depuis son échec, inquiète Meredith et Owen. A l'hôpital, Alex révèle à Jo qu'on lui a proposé un poste dans le privé. Elle lui conseille d'en parler au plus tôt à Robbins. Richard rend une visite surprise à Katherine mais celle-ci le soupçonne d'avoir des intentions cachées.

CANAL+ — 20.00 : Fastlife



Comédie avec Thomas Ngijol, Julien Boisselier…
En gagnant la médaille d'argent aux Jeux Olympiques, le sprinteur Franklin Ebagé, devient une star. Mais les années passent et Franklin, qui ne court plus, n'impressionne plus personne. Son amie Pauline est fatiguée et Lionel, son agent, a du mal à lui trouver des contrats publicitaires intéressants. Pourtant, Franklin est persuadé qu'il va renouer avec la victoire. Mais lors de qualificatifs, il rate son ...

M6 — 19.55 : A gauche en sortant de l'ascenseur



Yan Ducoudray, peintre de renom, a invité chez lui Florence Arnaud, une femme mariée dont il est fou amoureux. Mais le matin du rendez-vous, son voisin, Boris, oublie son attaché-case chez lui. Sa jeune femme, Eva, sort en petite tenue de leur appartement pour le lui apporter mais un courant d'air claque la porte du domicile. Elle se retrouve coincée sur le palier. Pour rentrer chez elle, elle demande à Yan de lui rendre service et de passer par le balcon pour lui ouvrir sa porte. D'abord ...

France 2 — 19.55 : Hôtel de la plage



Série avec Bruno Solo, Jonathan Zaccaï…
Persuadé que Samia le trompe, Paul confie son désarroi à Victor et Martin, avec qui il s'est enfin réconcilié. Victor lui conseille de fouiller dans les affaires de sa femme pour trouver des preuves de son infidélité. Piquée par sa jalousie vis-à-vis de Morgane, Isabelle multiplie les tentatives pour séduire Victor. Celui-ci, mal à l'aise, n'arrive pas à gérer la situation et se comporte de manière ambiguë avec ses deux prétendantes.

France 3 — 19.50 : Des racines et des ailes



Culture Infos
Reliant la Côte d'Azur aux Alpes via Grasse, Digne-les-Bains, Sisteron et Gap, la Route Napoléon serpente sur plus de 300 km dans des paysages exceptionnels. Tout au long du trajet, Véronique Voirin, auteur de guides touristiques, présente des passionnés protégeant trésors naturels et architecturaux. A Grasse, Carole Biancalana a créé une association pour aider de jeunes cultivateurs de fleurs à s'installer dans la région. Après un survol en ULM de la réserve géologique de ...

TV5MONDE — 21.00 : Le crépuscule des civilisations



DOCUMENTAIRE - France (2012) - 1 saison / 2 épisodes
Au XIXe siècle, des explorateurs français redécouvrent Angkor, la plus grande cité du monde au XIIIe siècle. Ils trouvent une ville abandonnée dont les ruines ne cessent, depuis, de fasciner les visiteurs. Des scientifiques de toutes nationalités, dont l'archéologue et architecte Christophe Pottier, tentent de comprendre la fin brutale de la capitale de l'Empire khmer, qui dominait la région depuis des siècles. L'enquête révèle que si son réseau hydraulique était la clef de la puissance du royaume, il ...

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:21	12:27	16:19	19:47	21:26	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:29	12:32	16:22	19:51	21:28

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:41	12:46	16:37	20:06	21:44

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:55	12:37	16:17	19:44	21:13

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:51	12:53	16:43	20:11	21:48

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:57	12:58	16:47	20:16	21:52

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:01	13:01	16:50	20:18	21:54

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5188 - MERCREDI 14 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max.	min.
Alger	30°	16°
Oran	29°	16°
Constantine	29°	12°
Ouargla	34°	17°

VILLE FRANÇAISE COSMOPOLITE ET VILLE PARFOIS RACISTE

Marseille ne s'aime plus

Depuis les terribles ratonnades des années 1970, jamais les Marseillais d'origine étrangère, et plus particulièrement de confession musulmane, n'ont autant ressenti l'hostilité raciste au quotidien.



DR

Les témoignages inquiétants de victimes d'une xénophobie insidieuse ou de provocations flagrantes et décomplexées illustrent les souffrances qu'endurent les métèques et les Français aux faciès «non conformes» à la France de souche. Nous arpentons les rues et nous attardons sur quelques places du centre-ville de la ville phocéenne en ce mois de mai 2015, magnéto.

Ils sont nombreux, descendants de plusieurs générations d'immigrés ou nouveaux arrivés à Marseille, la ville qui faisait de son cosmopolitisme sa fierté, la «force de l'OM». D'origine comorienne, algérienne, marocaine, kurde, sénégalaise ou asiatique, les Marseillais d'aujourd'hui, ignorant parfois tout de ces terres lointaines de leurs aïeux, portent pourtant encore leur «étrangeté» aux yeux de certains. Si bien qu'il ne suffit pas d'y être né, d'avoir l'accent, d'y travailler, de l'aimer pour être… de Marseille.

L'histoire colle à la peau. Farid, attablé sur une terrasse du Vieux-Port, n'a jamais connu Oran, la ville de ses grands-parents. Il est né dans les quartiers nord il y a un peu plus de 20 ans, comme sa mère. «Ils nous ont parqués dans des cités ghettos, entre nous, et nous reprochent aujourd'hui de ne pas vouloir nous intégrer parce qu'on ne veut pas manger de cochon à la cantine ou qu'on se rend à la mosquée. «La vérité, parfois, j'affirme mon algérianité, mon islam pour les em... Si je ne suis pas un vrai Français, il faut bien que je sois quelque chose, non ?»

Les jeunes offensés

Quand nous demandons à ce jeune Marseillais s'il a déjà été victime de racisme, un rictus tord sa bouche : «Vous me posez cette question sérieusement ? C'est tous les jours qu'on paye à cause de notre nom, de notre tête d'arabe et de notre adresse. Et maintenant, à cause de notre religion. On est devenu tous des Ben Laden pour les racistes.»

Un cas précis ? Farid nous raconte comment il a été congédié lors d'un entretien d'embauche dans un garage de mécanique auto, situé dans les quartiers sud, et ce malgré sa formation et sa bonne volonté. «Dès le départ, le patron m'a regardé avec mépris et m'a parlé ironiquement. Il m'a dit qu'on ne démontait pas les véhicules volés dans son atelier. Pourquoi m'a-t-il dit cela à moi ? Si je ne m'étais pas retenu, je lui aurais craché à la figure ; je suis rentré malade chez moi. J'ai pleuré aux chiottes. C'est à chaque fois la même chose. Mon cousin a été abattu dans ma cité à coups de kalachnikov, il y a deux ans. Il était dealer. Je dois faire comme lui pour avoir de quoi vivre ? Risquer Les Baumettes (nom de la prison de Marseille, ndlr) ou le cercueil...

La résistance des filles

Asma éclate de rire. Ses fossettes se creusent davantage et illuminent son visage magnifique encerclé comme un joli fruit dans son foulard coquettement assorti au rose de sa tunique et à ses ballerines. L'étudiante en droit hésite avant de nous répondre : «Je rigole parce que déjà que je fous la pagaille quand on m'attaque sur le sujet, vous voulez que je témoigne dans la presse. Le Front national va lancer une fetwa contre moi. «

Asma porte le hidjab depuis deux ans. Elle n'a jamais mis les pieds en Tunisie et ne parle pas un traître mot d'arabe. «Pas étonnant, je suis française ! Par contre, je connais ma religion, je lis le Saint Coran en français. Il y a bien des Arabes chrétiens, des noirs musulmans… Faut pas tout mélanger, la nationalité, la culture, la foi ou la citoyenneté sont des concepts distincts et autonomes. Y a un prof en première année qui s'est amusé à me taquiner sur la liberté de la femme en faisant allusion à ma tenue vestimentaire. Je lui ai alors demandé s'il fallait qu'on se promène à moitié nue pour qu'on soit effectivement émancipée. Mes camarades ont tellement ri dans l'amphi qu'il a vite changé de thématique. C'est incroyable comment ces gens peuvent être intolérants dès qu'il s'agit des musulmans. Un enseignant de droit constitutionnel borné !»

Torts partagés ?

Pour Sofiane, la question n'est pas si simple. Ce militant associatif, dont le grand-père kabyle vint d'Algérie en 1950 pour exercer le pénible métier de docker au port de marchandises, considère que «c'est aussi l'intolérance d'une partie de nos communautés d'origine étrangère qui attise celle des autres Français, plus anciennement installés».

Et d'ajouter : «On n'a pas besoin d'affirmer notre islam contre les autres. Il y a de la place pour tout le monde dans la République française, on est dans un pays de droit. Moi, je pense que si je pratique ou pas ma religion, que si j'observe ou non le jeûne du ramadhan, cela ne relève pas du débat public, c'est ma vie privée. Il faut arrêter avec ce conflit artificiel qui dresse des Marseillais contre d'autres Marseillais. A la terrasse d'un bar, tu peux boire un pastis ou un thé. Tu es libre! Certains Français deviennent racistes en réaction à notre repli identitaire.»

Sofiane a-t-il été victime de racisme ? «Oui, manifestement trop souvent. Mais le mec te dit qu'il n'aime pas les Algériens, par exemple, en payant ton coup au comptoir, parce que toi, il t'estime vraiment. C'est compliqué le racisme.»

Des générations de migrants ont de tout temps peuplé la ville de l'antique Massilia à nos jours mais le racisme persiste. Malaise social, crise politique dans l'une des plus grandes villes de France qui connaît cependant un des taux de chômage les plus élevés. Ils sont donc nombreux les Français d'origine étrangère à Marseille. Trop nombreux aussi les Marseillais à subir le racisme. Nous y reviendrons.

A partir de Marseille, Nordine Mzalla

MELBOU

Deux personnes blessées par arme à feu

POUR REMETTRE à sa place un jeune qui intimidait ses employés, le propriétaire d'un point de vente de boissons alcoolisées situé au centre de la municipalité de Melbou, dans l'est de la wilaya de Béjaïa, a percuté dimanche dernier avec son véhicule le jeune, le blessant à la jambe avant de tirer 10 coups de feu le lendemain sur la foule venue le venger. Les tirs de «sommation» ciblant la foule ont fait deux blessés. Le propriétaire du débit de boissons alcoolisées a tiré sur le groupe qui a saccagé son magasin, emporté, voire distribué les bouteilles d'alcool à qui le voulait. «Le tireur a été arrêté et devait être présenté devant le tribunal de Kherrata hier», avons-nous appris de sources sûres.

N. B.

BÉJAÏA

18 migrants subsahariens reconduits aux frontières

LES AUTORITÉS de la ville de Béjaïa ont reconduit hier 18 migrants subsahariens aux frontières. Ces derniers étaient présents illégalement depuis plusieurs mois dans la ville de Béjaïa. Ils ont été acheminés par bus et accompagnés par un fonctionnaire de l'APC de Béjaïa vers Alger d'abord, pour être conduit, ensuite, aux frontières, à Tamanrasset, nous a expliqué M. Taguelmimt, chargé des affaires sociales à l'APC de Béjaïa. Ce groupe, composé en majorité de femmes et de bébés, ont été réunis lors d'une opération menée avant-hier soir, dans les principales rues de la ville, par l'APC de Béjaïa, avec différents organismes dont le Croissant-Rouge, la daïra, la Protection civile, la Direction de l'action sociale de Béjaïa, la Direction de la santé et les services de police.

N. B.

ANNABA

Interception de 28 harraga au large de Oued Boqrat

VINGT-HUIT harraga ont été interceptés hier par les éléments des garde-côtes de la façade maritime Est, à 2 heures. Les harraga, âgés de 17 à 52 ans, se trouvaient, au moment de leur interception, sur deux embarcations de fortune, à environ 8 miles, au nord-est de Oued Boqrat, une plage d'échouage dépendant de la commune de Seraidi. Selon nos sources, parmi les harraga figurent deux jeunes lycéens candidats aux examens du baccalauréat prévus prochainement. Les mêmes sources affirment que l'opération de sauvetage s'est déroulée sans incident, les candidats à l'émigration clandestine n'ayant opposé aucune résistance. **N. C.**

Le trait de *Sidou*

